ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1608 – 7 mai 1999 – prix : 9F

Travailleurs du public et du privé, disons comme les cheminots :

NON À LA FLEXIBILITÉ DES HORAIRES ET AU GEL DES SALAIRES !

Yougoslavie :

Serbes et Kosovars payent chèrement la sale guerre de l'OTAN

(p. 4, 5)

M 6189 - 1608 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société
6 – Corse: les gendarmes et l'État de droit… commun
7 – Le gouvernement prépare le terrain pour s'attaquer aux retraites
– CMU: la mesquinerie au pouvoir
– Baisse du chômage, pas de quoi pavoiser

Tribune
6 – Tous ensemble dans le train de la grève!

Kosovo
4/5 – Les puissances impérialistes en guerre contre les peuples des Balkans
– Les hypocrites

Dans le monde
4/5 – Russie: «la fin du pouvoir»?
– Denard, un «chien de guerre» de l'impérialisme français

La grève à la SNCF
8/9 – Pour Thibault, faire grève c'est dépassé
– Les médias dénigrent les grévistes
– Echos de la grève: Marseille, Rouen, Nord, Paris

Dans les entreprises
10 – La Poste recrute au compte-gouttes et fait des flots de profits
– Les intérimaires dans la lutte de Claas (Moselle)
– Succès des grévistes du nettoyage à Gare de l'Est
11 – Hôpitaux: le mécontentement monte à Laennec et Beaujon
– CEPEM (Orléans)
– HMR (Romainville)
12 – Télécoms: recul de la direction en Guadeloupe, le ras-le-bol à Tours
– NSC (Guebwiller)
– Mines de Potasse d'Alsace
13 – Crédit Lyonnais: les aGAPes de la privatisation
– Gamex-Ram (Limoges)
– Ministère de l'Emploi: Aubry doit balayer devant sa porte
14 – SNECMA (Corbeil)
– Fonderie de Vernon (Eure)
– INSEE
– Le 1er mai aux ACH (Le Havre)

Il y a 80 ans
15 – La révolte des marins de la mer Noire

La Fête
16 – Le programme

Réunions publiques

avec ARLETTE LAGUILLER et ALAIN KRIVINE

• PERPIGNAN
Vendredi 7 mai à 20h30
Salle MAILLOLES
5, rue des Glycines, quartier Mailloles

• CLERMONT-FERRAND
Mardi 11 mai à 20h30
Maison du Peuple

• BREST
Mercredi 12 mai à 20h30
Salle Marc Orlan
rue de la Poste

• GRENOBLE
Lundi 17 mai à 20 heures
Auditorium d'ATRIA-Europole
Place Robert-Schuman
Trams A et B, arrêt: Gares-Europole

• NÎMES
Mardi 18 mai à 20heures
Holiday Inn
à Ville active

• BORDEAUX
Vendredi 28 mai à 20h 30
Espace la Medoquine
224 Cours Maréchal-Galliéni à Talence

Et aussi :
LILLE le 31 mai,
NANTES le 2 juin,
LYON le 3 juin,
DIJON le 4 juin,
MARSEILLE le 5 juin,
PARIS le 6 JUIN,
STRASBOURG le 7 juin,
AMIENS le 8 juin,
RENNES le 9 juin,
TOULOUSE le 10 juin,
ROUEN le 11 juin

avec ARLETTE LAGUILLER

• LENS
Dimanche 9 mai à 16heures
Salle René Houdart

• ORLÉANS
Samedi 29 mai à 18heures
Salle Fernand-Pellicer
Avenue de la Bolière,
à La Source

PRISE DE PAROLE À L'USINE

LO

Mercredi 28 avril, Arlette Laguiller et Alain Krivine tiennent un meeting à Sochaux à 20 heures. Mais la journée a commencé bien plus tôt. En effet, pas question de manquer l'occasion de s'adresser aux travailleurs des deux plus gros exploiteurs de main-d'œuvre de la région: Alstom, à Belfort, et Peugeot à Sochaux.

À 11h30 devant une porte de l'Alstom, Arlette et Alain, montés sur une caisse, s'adressent aux travailleurs de l'équipe du matin et dénoncent «*les 1300 emplois qui ont été supprimés en deux ans, alors qu'Alstom fait des bénéfices colossaux*», ainsi que les victimes de l'amiante dans cette entreprise.

À 12h30, retour à Sochaux, ville ouvrière distante de 20 km. Les deux ouvriers de Peugeot, candidats sur la liste LO-LCR, accompagnés d'une vingtaine de militants des deux organisations, s'adressent à leurs camarades de travail, à une des deux grandes entrées.

Mais pendant ce temps, Arlette Laguiller et Alain Krivine, accompagnés d'une équipe TV d'Arte, et d'autres journalistes, pénètrent «en douce» dans l'usine, en passant par une petite porte non gardiennée, pour s'adresser aux travailleurs de Peugeot sur le parking intérieur, là où sont transportés par bus des milliers d'ouvriers, en direction de toutes les communes environnantes jusqu'à 50 km de l'usine.

Cette prise de parole, qui n'a évidemment pas été annoncée à l'avance, dure moins de 10 minutes. C'est la grande surprise! L'intervention a lieu devant le building (siège de la direction centrale de l'usine), et les employés ont le nez collé aux fenêtres, sans que la direction ait le temps de réagir.

Le lendemain, la presse locale rendra compte – à sa façon – de cette visite non annoncée: «*Krivine et Laguiller investissent Peugeot*», «*Arlette et Alain passagers clandestins*», «*De mémoire d'ouvriers Peugeot, on n'avait jamais vu ça: des leaders d'extrême gauche prenant la parole à l'intérieur de l'usine!*».

Dans l'usine, les conversations allaient bon train: «*Ils sont courageux*», reconnaissaient certains. En résumé, un pied de nez à la direction apprécié par les travailleurs!

SOUSCRIPTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ATTENTION : tous les dons sont à envoyer à Monsieur Jean-Pierre DEFFEYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier, désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52- 8 du Code électoral reproduit ci-dessous:

Article L. 52-8: Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE
internet : http://www.worldnet.fr/~lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

VIVE LA LUTTE DES CHEMINOTS !

Pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus de la nocivité de la loi Aubry pour les travailleurs, bon nombre de cheminots voient – à juste titre – dans cette loi et les accords qui sont en cours de négociations à la SNCF pour son application, une menace pour leurs conditions de vie et de travail. C'est ce que prouvent les mouvements en cours, qui ont démarré à la suite des appels des conducteurs « autonomes » et de SUD-Rail, qui n'ont pas le soutien des grandes confédérations syndicales – plus intéressées par les discussions autour du tapis vert que par les luttes revendicatives – mais qui ont dans de nombreux endroits été rejoints par des militants et des sympathisants de la CGT, de la CFDT et de FO, et par des cheminots « sédentaires ».

Bien évidemment, on a une nouvelle fois entendu à la radio et à la télévision les mêmes discours hypocrites prenant prétexte de la gêne apportée aux usagers pour condamner les grévistes (comme si le gouvernement qui laisse les services publics se détériorer se souciait, lui, des usagers !), et sur le fait qu'une « petite minorité de cheminots » prenait le pays en otage (comme si les industriels et les banquiers, qui n'hésitent pas à condamner au chômage des milliers de travailleurs pour augmenter leurs profits, ne constituaient pas une minorité encore plus infime et qui provoque des désastres et non une simple grève !).

On a aussi entendu dire que c'est parce que les cheminots craindraient moins pour leur emploi que les salariés du privé qu'ils entreraient plus facilement en lutte. Evidemment que ce sont les travailleurs qui ont le moins le sentiment de risquer leur emploi en se mettant en grève qui le font le plus facilement ! Mais le leur reprocher est grotesque. Ils ont raison de se battre. Et ce faisant, ils défendent les intérêts de tous les travailleurs qui devront bien eux aussi, un jour ou l'autre, entrer dans la lutte s'ils ne veulent pas se voir condamner à la « flexibilité ».

Car les cheminots ont raison d'être inquiets. Ils ne sont évidemment pas contre les trente-cinq heures, ils sont contre la loi Aubry qui, sous prétexte de ramener la semaine légale de travail à trente-cinq heures (mais pas la semaine réelle !), a ouvert au patronat la possibilité d'imposer une flexibilité encore plus grande du travail.

C'est un problème qui concerne toute la classe ouvrière. Trente-cinq heures, tout le monde serait évidemment pour, si cela signifiait travailler moins. Mais les trente-cinq heures à la sauce Aubry, ce serait travailler quand le patron le déciderait et chômer quand ça l'arrangerait, travailler le samedi à son bon vouloir, sans pouvoir refuser, et sans même être payé en heures supplémentaires.

Et bien évidemment, ce n'est pas cette loi organisant la flexibilité qui va permettre de créer des emplois et de lutter contre le chômage. Car si les patrons tiennent tant à la flexibilité, c'est justement pour pouvoir faire des économies de main-d'œuvre, pour ne pas avoir à embaucher en période de presse. Faire le maximum de profits est leur seule préoccupation et leurs salariés doivent être à leur disposition.

Les cheminots sont inquiets aussi des projets de plus en plus souvent agités de porter à quarante-deux ans et demi, voire quarante-cinq, le nombre d'années de travail nécessaires pour avoir droit à une retraite à taux plein. Jospin n'est pas pressé de se prononcer à ce sujet, car les élections européennes approchent. Il est cependant clair que son gouvernement prépare un projet concernant tous les travailleurs pire encore que celui dirigé contre la fonction publique que les grèves de novembre-décembre 1995 avaient fait ravaler à Juppé.

En ce qui concerne les retraites aussi, les intérêts de tous les travailleurs sont les mêmes, ceux du privé comme ceux de la fonction publique. Et le moins qu'ils puissent faire est de se montrer solidaires des cheminots qui sont entrés en lutte. Le mieux, ce serait de se préparer à les rejoindre.

DÉCLARATION D'ARLETTE LAGUILLER

La grève des cheminots qui a pris de l'ampleur est la première protestation de cette envergure contre la loi Aubry et ses conséquences néfastes pour les travailleurs.

Les cheminots refusent à juste raison l'allongement de leur temps de travail quotidien sans que la réduction, proposée en contre-partie, du nombre des journées travaillées n'en soit vraiment une car elle est à la seule discrétion de la direction.

Bien loin de défendre des intérêts corporatistes, les cheminots défendent les intérêts de tous ceux, en particulier dans les grandes entreprises privées, pour qui l'application de la loi Aubry signifiera surtout la flexibilité et l'annualisation c'est-à-dire travailler quand le patron le décide et chômer quand ça l'arrange, le travail du samedi obligatoire et même pas payé en heures supplémentaires.

Contrairement aux mensonges officiels, cette loi ne crée pratiquement pas d'emplois et donne seulement des armes supplémentaires au patronat.

Arlette Laguiller assure les cheminots en lutte de toute sa solidarité.

mardi 4 mai 1999

ROBERT HUE SOLIDAIRE... DE QUI ?

« *Si j'étais cheminot, je ne me mettrais pas en grève, moi, parce que je pense qu'il y a là une proposition pour les 35 heures.* »

Ce n'est pas un usager en colère qui a parlé ainsi ni un agent de la direction SNCF, mais le secrétaire national d'un parti qui s'appelle encore Parti Communiste, Robert Hue, au Grand-Jury RTL-Le Monde-LCI, dimanche 2 mai.

A défaut d'être solidaire des travailleurs qui se battent contre la loi Aubry et ses conséquences néfastes sur leurs conditions de travail, Robert Hue a ainsi exprimé on ne peut plus clairement sa solidarité avec Louis Gallois, président de la SNCF, comme avec le gouvernement. Il a également repris les arguments de la direction, parlant des prétendus « *26 000 emplois statutaires* » en trois ans qui seraient ainsi créés, « *alors qu'ils ont diminué en treize ans de 81 000 [...]* » devait-il s'exclamer, comme si le fait que le nombre d'emplois arrête de fondre à la SNCF était un exploit.

Les cheminots communistes et tous les grévistes ont certainement dû apprécier cette argumentation pour les convaincre de ne pas faire grève.

À BAS LA GUERRE DES PUISSANCES CONTRE LES PEUPLES DES

Sans qu'une note discordante se fasse entendre entre ses membres, l'OTAN intensifie sans sourciller sa sale guerre contre les peuples de la Serbie, du Kosovo et du Monténégro. Et, avec l'intensification des raids aériens, « 24 heures sur 24 » disent ses chefs militaires, s'accroissent les destructions et le nombre de leurs victimes, qu'ils ne chiffrent jamais publiquement.

Ils ne peuvent pas camoufler complètement les « bavures », de plus en plus fréquentes, et les morts qu'elles causent parmi la population civile, serbe et albanaise-kosovare. Des bombes lâchées à haute altitude, afin d'épargner aux pilotes les risques d'une riposte antiaérienne de la part des forces serbes, tombent sur un train, un convoi de réfugiés, un car…

Ce sont les risques de toute guerre, assènent les dirigeants de ce monde et leurs galonnés, en ajoutant « malheureusement » pour faire moins cynique. Et ils assurent tous sans désemparer, Chirac et Jospin compris, que ce n'est pas cela qui va freiner leur escalade militaire.

En d'autres circonstances, la libération par Milosevic des trois soldats américains capturés aurait pu suffire pour qu'ils y voient un geste d'« ouverture » à saisir. Mais non, cette guerre, les dirigeants des puissances impérialistes l'ont décidée et ils la voulaient, même si elle les entraîne plus loin peut-être qu'ils ne l'avaient envisagé au départ.

Quitte à détruire toute l'économie de la Serbie, à y créer un chômage massif, à y réduire toute une population à la survie sous les bombes. Quitte à permettre aux soudards de Milosevic de pousser jusqu'au bout leurs projets criminels au Kosovo, en refoulant par la terreur, la déportation et les massacres la plus grande partie de sa population albanaise aux frontières de l'Albanie et de la Macédoine. Quitte à plonger l'Albanie et la Macédoine dans le chaos, à faire courir au petit Monténégro le risque d'être entraîné dans la guerre, voire la guerre civile. Et quitte même à déstabiliser l'ensemble des Balkans en aggravant, voire en suscitant des tensions explosives dans les pays comme la Bulgarie, la Roumanie, la Grèce…

Les pires menaces pour la stabilité des Balkans proviennent des menées militaires des puissances impérialistes, à travers leur bras armé qu'est l'OTAN.

Elles ne visent qu'à imposer leur loi, la loi du plus fort. A faire la démonstration sanglante que, par-dessus les crapules dirigeantes et les potentats locaux, ce sont elles qui demeurent les vraies maîtresses de la destinée de tous les peuples de la région.

Leur guerre aboutira – dans combien de temps, et au prix de

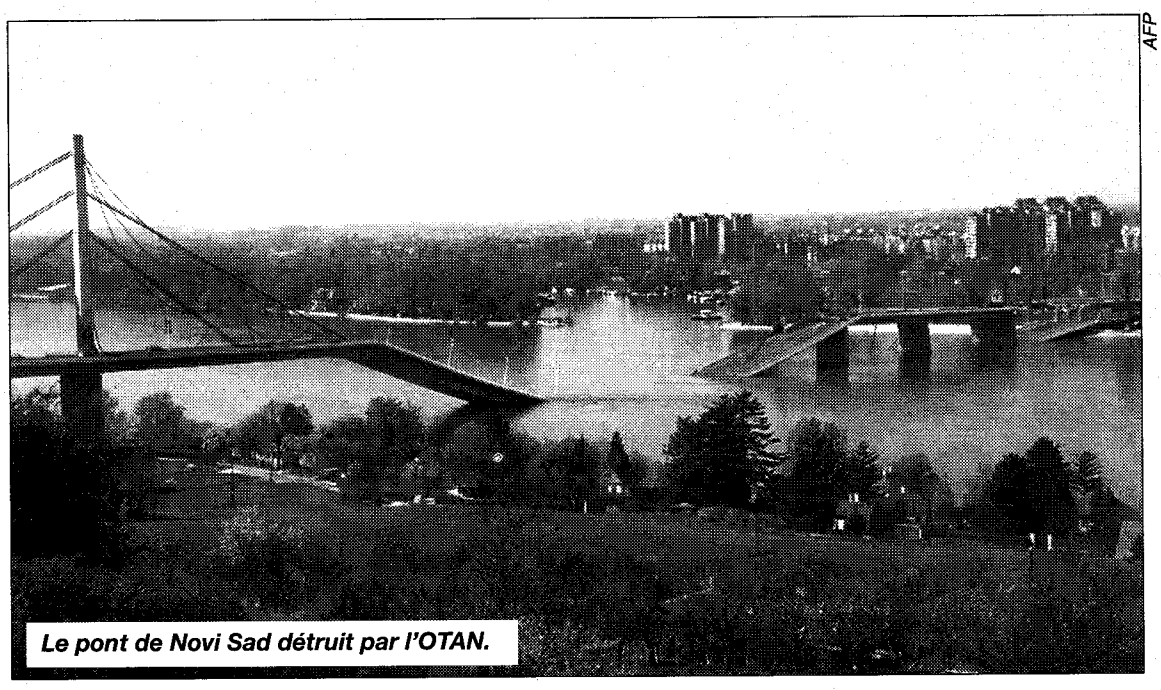

AFP

Le pont de Novi Sad détruit par l'OTAN.

Russie

« C'EST LA FIN DU POUVOIR »

(dit la presse russe)

Il n'y a pas que sur un plan diplomatique que les dirigeants russes s'intéressent de près aux affaires balkaniques. Le feuilleton des scandales impliquant des hiérarques de la bureaucratie russe vient d'apporter un éclairage peu reluisant sur les mœurs des hautes sphères de la bureaucratie et sur leurs liens avec des milieux financiers douteux allant, entre autres, de la Suisse aux Balkans.

Démêler l'écheveau d'affaires politico-mafieuses comme peu d'auteurs de « polars » à l'imagination débridée oseraient en inventer, mobilise actuellement le monde russe de la justice, mais aussi celui de la presse qui se délecte à dévoiler certaines turpitudes des gens au pouvoir en Russie. Ou plutôt, celles que distillent des clans de la haute bureaucratie cherchant à ravir le pouvoir à leurs rivaux qui s'y accrochent.

En résumé des épisodes précédents, disons que la famille d'Eltsine, l'ex-Premier ministre Tchernomyrdine et plusieurs hauts dirigeants, dont Berezovski, sont soupçonnés d'avoir détourné des centaines de millions de dollars. Cela notamment grâce à une société suisse, Mabetex, qui a bénéficié de largesses intéressées des hommes du Kremlin en échange du blanchiment sur des comptes suisses à leurs noms du gros des fonds ainsi détournés. A la tête de Mabetex, on trouve un homme d'affaires lié à la mafia albano-kosovare qui, dit-on, contrôle une partie du trafic européen des stupéfiants. Cet individu, mis en cause par la justice helvétique (la procureur général de Suisse est venue à Moscou appuyer son homologue russe et raconter à la presse que les proches d'Eltsine mentaient effrontément) serait – en prime, si l'on ose dire – en « affaires » non seulement avec la famille d'Eltsine mais avec celle de Milosevic qui, on le voit, peut être au mieux avec au moins un Kosovar.

Quand, apparemment couvert par l'actuel Premier ministre qui prépare à sa façon l'après-Eltsine, le procureur général Skouratov a levé le lièvre, le Kremlin l'a démissionné pour « raison de santé ». Puis, comme il s'accrochait, les services présidentiels ont tenté de le faire chanter en diffusant à la télévision une vidéo le montrant avec des prostituées. Peine perdue : le Conseil de la Fédération (le Sénat), qui seul peut démettre le procureur général, a refusé. Il faut dire qu'il est composé des gouverneurs des régions, donc des potentats locaux de la bureaucratie qui ont vu là une occasion d'affaiblir le pouvoir central.

Eltsine croyait pourtant avoir trouvé la parade. Invoquant la fameuse vidéo, il prétendit nécessaire de libérer Skouratov de sa fonction, le temps de rétablir sa réputation, et demanda au Sénat de le suspendre. Pour augmenter ses chances de succès, il avait même offert aux gouverneurs d'accroître leurs pouvoirs. Mais ceux-ci y arrivent désormais fort bien tout seuls et estiment ne plus avoir grand-chose à attendre, sinon du Kremlin, du moins d'Eltsine. Le 21 avril, ils ont donc à nouveau repoussé la demande d'Eltsine.

C'était afficher que ce Sénat, qui depuis des années épaulait Eltsine contre la Douma acquise à l'opposition dite communiste-nationaliste, avait cessé de soutenir le « tsar » affaibli, dont la fin de règne se vautre dans les scandales de corruption à grande échelle. Dès le lendemain, toute la presse titrait sur « *Le crachat au visage du Président* », « *La Russie n'a plus de Kremlin* » ou « *C'est la fin du pouvoir* ».

Mais il reste à Eltsine ses comptes en Suisse et, pour l'instant, la haute main sur le ministère de l'Intérieur et sur le FSB (ex-KGB). Et, toujours pour l'instant, cela lui permet de neutraliser les enquêteurs auxquels le FSB a coupé le téléphone et interdit l'accès à leurs propres locaux. De quoi attendre sereinement l'élection présidentielle de l'an prochain, à moins que d'ici là…

P. L.

Et pendant ce temps-là…

Dans le rapport annuel qu'elle vient de publier, la Banque Mondiale dresse un tableau éloquent de l'effondrement du niveau de vie de la population ex-soviétique.

En 1989, écrit-elle, 14 millions de citoyens soviétiques avaient moins de 4 dollars par jour pour vivre. Aujourd'hui, 147 millions sont dans ce cas dans toute l'ex-Union Soviétique. Soit une personne sur deux et dix fois plus qu'il y a dix ans.

Constatant qu'en Russie même ils sont 66 millions en situation d'extrême pauvreté (un Russe sur trois), contre seulement 2 millions en 1987, l'auteur du rapport, l'économiste en chef de la Banque Mondiale, écrit : « *L'économie de marché est plus difficile à implanter que ne le disent les livres* ».

Pour que ce distingué économiste le découvre – car la Banque Mondiale et autres tenants d'une restauration du capitalisme en URSS prétendaient le contraire, il y a peu encore, et promettaient monts et merveilles aux populations soviétiques – il n'a donc fallu « que » jeter dans la misère près de 150 millions de gens…

IMPÉRIALISTES BALKANS !

combien de morts et de souffrances supplémentaires – sans doute à faire du Kosovo, partagé ou non, sous une forme ou une autre, un protectorat sous la tutelle impérialiste. Et pour cela, on ressortira peut-être l'ONU et ses « casques bleus » de leur placard afin de donner à l'opération une caution « internationale ». C'est pour cela que les dirigeants occidentaux cajolent aujourd'hui les dirigeants russes avec ostentation, afin de donner à la Russie un rôle dans le cas où un vote au Conseil de sécurité de l'ONU serait jugé opportun pour justifier l'envoi d'une « force internationale de maintien de la paix au Kosovo ».

De toute façon, étant donné la désorganisation et la destruction économiques de plus en plus catastrophiques dans toute la région, la Russie, y compris au-delà de la Yougoslavie, ne peut sortir de cette guerre que dans un état de sujétion encore empiré face aux puissances impérialistes.

Si cette partie de l'Europe s'est trouvée impuissante à sortir de la pauvreté, de l'oppression et des violences « ethniques » qui s'ensuivent, c'est principalement parce qu'elle a été et qu'elle est depuis longtemps pillée par les capitaux occidentaux, et parce qu'elle a été ravagée par les interventions guerrières périodiques suscitées par les convoitises rivales des grandes puissances. Alors, ce n'est pas la guerre actuelle qui va mettre un terme à cela et résoudre les problèmes de fond, au contraire ! Les profiteurs capitalistes de la « reconstruction » à venir, les Bouygues et autres Alcatel, se préparent et se manifestent déjà. On parle de la nécessité d'un « plan d'aide » global, et cette fois les profits sont en vue en bien plus grand que cela n'avait été le cas pour la petite Bosnie.

Les peuples, tous les peuples de l'ensemble de la région, n'ont pas fini de payer le prix fort pour cette guerre qui est menée avant tout contre eux.

Christiane LE GUERN

LES HYPOCRITES

A entendre Chirac à la télévision, cette guerre menée par l'OTAN contre la Serbie et le Kosovo serait une guerre « *pour la morale et l'honneur des nations* ». Il s'agirait, nous répète-t-on, de venir en aide à la population du Kosovo. L'hypocrisie de ces déclarations la main sur le cœur devient chaque jour de plus en plus flagrante et scandaleuse, avec l'intensification de la guerre et l'aggravation de la situation de réfugiés kosovars de plus en plus nombreux.

Car, si les responsables de l'OTAN avaient bien prévu les avions, les missiles et les bombes, ils n'avaient pas prévu, prétendent-ils, que leurs bombardements, en permettant à Milosevic de museler toute opposition en Serbie, lui permettraient d'accélérer encore et de donner de l'ampleur à ses opérations de « purification ethnique ». Et ils n'avaient rien prévu non plus, manifestement, pour accueillir décemment les Kosovars qui fuient les massacres ou qui sont déportés par cars et par trains, par centaines de milliers.

Chaque jour, la télévision nous le montre : plus d'un mois après le commencement des opérations de l'OTAN, ces réfugiés vivent encore dans des conditions innommables, dans des camps de fortune provisoires, qui pourraient bien devenir définitifs comme c'est le cas pour les Palestiniens qui furent chassés de leur terre par l'armée israélienne en 1948 et 1967 et qui, des dizaines d'années après, sont toujours des « réfugiés ».

C'est tout juste si la France, comme les autres puissances de l'OTAN, a accepté d'accueillir quelques centaines de Kosovars au compte-gouttes, dans des foyers Sonacotra ou autres, et encore en insistant sur le fait qu'ils devront repartir chez eux dès que ce sera possible.

En fait, les Chirac et les Jospin se moquent bien du sort de ces réfugiés. Ceux-ci leur servent simplement de prétexte pour essayer de faire accepter par Milosevic la loi de l'OTAN.

Les pays voisins du Kosovo, qui sont pourtant des pays très pauvres, pour ne pas dire misérables, accueillent plusieurs centaines de milliers de réfugiés, non seulement dans des camps improvisés mais au sein de la population qui ouvre ses portes largement bien qu'elle vive elle-même dans des conditions précaires. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, la presse se félicitait de ce que des dizaines de milliers de Français s'étaient portés volontaires pour recevoir des réfugiés chez eux – ce qui prouve qu'il y a dans la population des gens qui ont plus de cœur que nos dirigeants.

Alors, pourquoi ne le fait-on pas ?

Ce sont au moins 100 000 réfugiés que la France pourrait accueillir sans problème, dans des conditions humaines… si les discours « humanitaires » de ses dirigeants, les visites éclair de Jospin, n'étaient pas là uniquement pour camoufler les menées impérialistes de la bourgeoisie française.

Fais ce que je dis, pas ce que je fais

Le massacre commis par deux élèves de l'école de Littleton aux USA a soulevé une émotion justifiée. Clinton a donc rencontré des lycéens pour leur expliquer qu'il ne fallait « *pas donner aux enfants le spectacle de la violence* ».

Le même jour, les bombardiers de l'OTAN tuaient au moins autant de civils serbes qu'il y a eu de lycéens tués à Littleton, et cela dans la seule attaque des studios de la télévision yougoslave…

Procès de Bob Denard

UN « CHIEN DE GUERRE » AU SERVICE DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Mardi 4 mai s'est ouvert à Paris le procès du mercenaire Bob Denard et de ses lieutenants. Ils sont accusés d'avoir assassiné en 1989 le président des Comores, Abderemane Abdallah Ahmed, que Denard avait aidé à s'emparer du pouvoir en 1978.

De coups de main en coups d'Etat, en passant par de nombreux coups tordus, la carrière de ce « chien de guerre » est à l'image de celle de ces aventuriers dont l'impérialisme français a su utiliser les compétences pour servir ses intérêts. Après des débuts en Indochine puis au Maroc, la vie de Bob Denard commença à se confondre avec la politique africaine de la France dans les années soixante. Il intervint notamment dans les événements qui suivirent l'accession à l'indépendance du Congo, aux côtés de Tschombé contre Mobutu, puis de Mobutu contre les rebelles du Katanga.

Anticommuniste notoire, agent des services secrets (le SDECE), on retrouve Denard et ses mercenaires partout où l'Etat français veut imposer ses choix ou défendre son pré carré, sans pouvoir faire agir son armée ouvertement. On le retrouve ainsi au Yémen, au Biafra, en Angola, au Bénin et enfin aux Comores où, après avoir remis en selle Abdallah Ahmed, il deviendra pendant onze ans le véritable numéro 2 du régime. Nommé chef de la Garde présidentielle, il en profita pour participer à toutes sortes de trafics et d'affaires lucratives. Jusqu'au jour de novembre 1989 où, à l'occasion d'une révolte, le président comorien fut abattu dans son bureau, en présence de Bob Denard.

Aujourd'hui, Bob Denard risque la prison à vie. Pourtant, c'est volontairement qu'il s'est rendu au tribunal. Il faut croire qu'il en connaît suffisamment sur les manœuvres des gouvernements français en Afrique depuis quarante ans, pour se sentir à l'abri de toute condamnation.

R. M.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N°42 (Avril 1999)

- **Contre la barbarie de la guerre ethnique, contre la barbarie des bombardements, pour les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes**
- **France : l'élection européenne et la « mutation » du PCF**
- **« Attac » et la taxe Tobin, un réformisme de crise**
- **Italie : le congrès de Rifondazione Comunista**
- **Tribune de la minorité : du génocide rwandais à la destruction de Brazzaville, la sale guerre de la France en Afrique Centrale**

Prix : 10F
Envoi contre 12F en timbres

VIENT DE PARAÎTRE :

(texte de l'exposé du Cercle Léon Trotsky du 19 mars 1999)
Prix 5 F – envoi contre 7 F en timbres

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

TOUS ENSEMBLE DANS LE TRAIN DE GRÈVE !

La grève des cheminots contre le projet d'application des 35 heures à la SNCF, commencée mercredi 28 avril à l'appel de la F.G.A.A.C., le syndicat autonome des agents de conduite, a pris de l'ampleur en fin de semaine dernière et s'est étendue. Grâce au renfort en particulier, de militants d'autres syndicats dont les dirigeants n'avaient pas appelé à la grève.

Les cheminots sont victimes des mêmes attaques que l'ensemble des salariés. Comme dans toutes les entreprises, leurs effectifs ont considérablement diminué ces dernières années et leurs conditions de travail empiré. Sous prétexte des 35 heures la SNCF veut maintenant leur imposer encore plus de flexibilité, alors que les embauches ne sont absolument pas à la hauteur de l'augmentation du trafic.

Ca n'empêche pas, comme à chaque grève, la SNCF, le gouvernement et les patrons de presse d'essayer de faire passer les cheminots pour des privilégiés et de tenter de dresser les autres travailleurs contre eux. Mais malgré l'attente sur les quais, toute leur propagande ne doit pas faire oublier aux usagers, qui sont pour la plupart d'abord des travailleurs, qu'à ce titre la solidarité avec les grévistes est la seule façon de défendre leurs propres intérêts. Ne serait-ce que parce que la réduction des effectifs et les attaques contre le statut des cheminots, auront comme conséquence une dégradation des conditions de transport dont ils feront les frais.

Les directions de la CGT et de la CFDT, jusqu'à la fin de la semaine dernière, ne se sont pas associées à cette grève. Pire, elles l'ont même combattue, soucieuses d'appuyer un gouvernement dit de gauche, où siège en plus un ministre des transports du Parti Communiste Français, J. C. Gayssot, qui est aussi un ancien de la CGT. Dénonçant les soi-disant « mensonges » et la « désinformation », la CGT s'est proposée d'informer elle-même les cheminots sur le « véritable contenu » de ces accords sur les 35 heures qu'elle souhaiterait signer, se posant ainsi dans les faits en « chargé de communication » de la SNCF.

Mais si ces accords étaient si bons, on ne comprend pas pourquoi les cheminots les combattraient. A tel point que dans certains secteurs des syndicats CGT ou SUD sont entrés dans la grève sous la seule pression de la base.

Les cheminots ont bien raison de se battre contre ce gouvernement, car Jospin mène la même politique que son prédécesseur Juppé. Il poursuit les mêmes attaques contre les cheminots et continue le démantèlement de la SNCF, en vue de la privatisation de ses secteurs les plus rentables. Il essaye par ailleurs de faire avancer les mêmes projets s'attaquant aux retraites, autant dans le secteur privé que dans le secteur public, comme on le voit avec le rapport Charpin visant à l'allongement à 42 ans et demi de la période de cotisation.

Ce sont non seulement les cheminots, mais tous les travailleurs qui doivent faire face à ces offensives répétées du patronat et du gouvernement. Et une réponse d'ensemble s'impose.

L'unité affichée le 1er mai entre Bernard Thibault et Nicole Notat va-t-elle dans ce sens ? Certes, l'unité est nécessaire, mais pour quoi faire ? Une semaine d'action, fin mai, pour peser sur la seconde loi Aubry sur les 35 heures, celle à venir ? Mais pourquoi pas l'opposition résolue aux premiers accord Aubry, ceux qui sont signés actuellement et dont beaucoup de travailleurs, pas seulement les cheminots, ne veulent pas ?

Pourquoi pas l'action commune dès maintenant à la SNCF ? Pourquoi pas un mouvement général contre les licenciements, regroupant toutes les entreprises touchées par des plans sociaux, des Chantiers Navals du Havre à Elf, en passant par IBM Corbeil ? Et pourquoi pas encore un mouvement contre toutes les attaques visant les travailleurs : filialisation à Air-France, réforme hospitalière, aggravation de la flexibilité dans toutes les entreprises, dégradation du régime de retraite

Seul un mouvement général pourra faire plier patronat et gouvernement. Il faudra bien que les travailleurs l'organisent, que ce soit avec ou sans les directions syndicales.

Editorial du Lundi 3 mai 1999 des bulletins d'entreprise « L'Etincelle » de la minorité

Leur société

Corse La tactique des gendarmes

L'ÉTAT DE DROIT... COMMUN !

Il en va de l'incendie de « la Payotte » du golfe d'Ajaccio comme de la série des « gendarmes » dans laquelle s'illustra naguère Louis de Funès. Les épisodes se suivent et se ressemblent. Ce qui n'empêche que l'on s'y perde quelque peu au travers des fumeuses révélations qui se succèdent. Qui a commandé quoi ? Et à qui ? Le dernier épisode en date, mais sans doute y en aura-t-il d'autres, met en cause le préfet Bonnet, après avoir mis en scène de curieux spécialistes d'un corps qui, nous dit-on, était hautement spécialisé. Spécialisé dans quoi ? Dans la bouffonnerie qui confine à l'amateurisme de gendarmes qui, après commis un forfait digne de polissons qui jouent avec des allumettes, laissent derrière eux des indices dignes du Petit Poucet ? Autre bouffonnerie qui laisse pantois, le fait, annoncé par Chevènement lui même, qu'il n'aurait pas « *eu connaissance de la décision de la direction générale de la gendarmerie créant le GPS (groupe de peloton de sécurité)* », les fameux gendarmes incendiaires de la Payotte. On lui cache tout, à cet homme, mais sûrement pas que son ministère refuse la régularisation de 75 000 sans-papiers, ni qu'il refuse, en invoquant des procédures paperassières, l'accueil de réfugiés kosovars ou serbes

Tout cela prêterait à rire. Sauf que la farce n'est pas toujours drôle. Elle peut parfois aboutir à des conséquences tragiques. On a évoqué à l'occasion de cette affaire le « Rainbow Warrior », cette provocation des « services spéciaux » de l'armée contre les écologistes de Greenpeace qui tentaient de s'opposer aux essais nucléaires français au large de la Nouvelle-Zélande en juillet 1985. C'était sous un gouvernement de gauche, celui de Fabius. Le ministre de la Défense de l'époque, Charles Hernu, dût démissionner deux mois plus tard, pas le gouvernement Fabius.

La droite, aujourd'hui dans l'opposition, qui en profite pour jouer les professeurs de vertu, n'a pas été en reste. Il y eut l'affaire Ben Barka, un des opposants au régime marocain, enlevé en plein Paris en octobre 1965. Ses ravisseurs étaient membres des services secrets, et le chef du gouvernement d'alors était Pompidou. Mais il y eut aussi des tas de coups fourrés qui jalonnent l'histoire des gouvernements, de droite ou de gauche, et qui ont eu pour acteurs des barbouzes (c'est le surnom qu'on donnait aux services secrets, officiels, officieux qui grenouillaient et grenouillent encore dans la police, la gendarmerie, l'armée), ou à ses franges, aux initiales diverses, du SDEC au SAC, (service d'action civique) où sévissait entre autres Pasqua. Ils firent parler d'eux entre autres dans les chasses gardées de l'impérialisme français, en Afrique, pendant ou après les guerres coloniales, en Algérie en particulier.

Car c'est cela, entre autres, cet appareil d'Etat des pays dits de droit, où le droit n'est que la façade qui masque les sales coups, y compris les plus tordus.

Personne ne peut dire quelles seront les conséquences politiques de cette affaire pour le gouvernement en place. Le paradoxe est que celui-ci peut rencontrer plus de difficultés à propos de cette affaire qu'il n'en rencontre sur des questions bien plus graves et bien plus lourdes de conséquences pour la population laborieuse. Car cette droite, qui se chamaille avec le gauche à propos des jeux de plage des gendarmes en Corse, est à l'unisson lorsqu'il s'agit de bombarder la Yougoslavie, ou lorsqu'il s'agit de s'en prendre aux retraites des salariés, à leur emploi, à leurs conditions d'existence...

C'est cette collusion là que l'on voudrait occulter et que d'ailleurs seuls des révolutionnaires peuvent oser mettre en évidence. C'est ce que cherchera à faire, entre autres choses, la liste que présentent LO et la LCR dans la campagne des élections européennes. Car il faudra imposer la transparence partout, y compris dans le fonctionnement d'un appareil d'Etat tout entier conçu et organisé pour agir à l'insu et contre la population laborieuse.

Jean-Pierre VIAL

Paroles de prolétaires,
Réponse des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.

Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.

CHARPIN, JOSPIN PRÉPARENT LE TERRAIN POUR S'ATTAQUER AUX RETRAITES

On en parle depuis des semaines, on en connaît la teneur, mais ça n'est que cette semaine que le rapport Charpin sur les retraites a été officiellement remis à Jospin. Celui-ci a déclaré que la discussion de ce rapport n'était pas urgente, élections obligent, mais qu'il faudrait à un moment ou à un autre discuter de ce problème sur la base de cette étude, commandée, rappelons-le, par le gouvernement. Pendant ce temps, une pléiade de politiciens, de hauts fonctionnaires, de représentants d'organismes divers et variés, de syndicalistes discutent doctement de l'avenir des retraites, expliquant tous que la situation actuelle ne pourra pas durer éternellement.

C'est que pour tout ce joli monde, chacun à sa manière, la remise en cause de la situation actuelle en la matière ne fait aucun doute. En ligne de mire se trouvent le régime général des retraites mais aussi les régimes particuliers, tels ceux des fonctionnaires ou des cheminots par exemple. Selon ces messieurs, il faudra uniformiser la situation de tous les salariés, du public comme du privé, mais pas en s'alignant sur le niveau le plus favorable pour eux. De la même façon, ils prévoient l'allongement de la durée de cotisation permettant de bénéficier d'une retraite entière.

Rumeurs, annonces catastrophistes des uns et des autres, rapport Charpin, prochains conciliabules, tout cela participe d'une campagne, qui ne vise qu'à préparer l'opinion à des mesures qui aggraveront les conditions d'accès à la retraite des salariés et à diminuer le montant de leur pension.

Mais les salariés n'auraient-ils le choix qu'entre travailler plus longtemps afin d'accéder à une retraite à taux plein, bien souvent modeste, ou partir, licenciés, éjectés, en préretraite, avec une pension partielle encore plus misérable ? Devraient-ils accepter de voir leur niveau de vie actuel rogné encore plus par une cotisation à des fonds d'épargne retraite qui serviraient aux organismes collecteurs, compagnies d'assurances ou banques pour spéculer ?

Charpin, Jospin et compagnie n'ignorent pas qu'ils peuvent allonger le nombre d'années de cotisation à quarante deux ans et demi voire à quarante cinq comme le propose Seillière, le dirigeant du syndicat patronal, cela ne voudra pas dire que la majorité des travailleurs, même s'ils le souhaitaient, auraient du travail tout ce temps. Car les patrons licencient bien avant l'âge de la retraite, même aujourd'hui. Alors qu'en serait-il si l'âge de cette retraite était reculé ? Dans l'automobile, par exemple, les patrons préfèrent embaucher des jeunes moins payés et plus frais que d'avoir sur les chaînes des travailleurs éreintés et usés à la tâche.

Pour justifier leur plan de bataille contre les retraites, les maîtres mots de ces messieurs sont : « mauvaise perspective démographique », « allongement de la durée de vie ». Mais comment, nous racontent-ils, payer la même retraite à des gens vivant plus longtemps tout en maintenant la durée de l'activité de ceux qui travaillent ?

Mais tous ces bons apôtres qui crient à la catastrophe pour les années à venir omettent d'évoquer les moyens réels qui pourraient éviter cette prétendue catastrophe. Ils s'inscrivent dans l'hypothèse que le chômage actuel se perpétuera à un haut niveau, preuve s'il en fallait qu'ils ne croient même pas eux-mêmes à leurs propres discours sur la lutte pour l'emploi. Tout comme ils refusent de prendre en compte la formidable augmentation de la productivité qui permet de produire bien plus que dans la période antérieure. Plus encore, ils occultent le fait qu'une partie des richesses produites est accaparée par la classe capitaliste et que, répartie, elle pourrait permettre d'assurer une retraite correcte à nombre d'anciens, en même temps que des moyens d'existence normaux, confortables, pour l'ensemble de la population laborieuse.

Aujourd'hui, le seul problème de ce gouvernement de la gauche plurielle, tout comme celui de l'opposition de droite, est de faire accepter en douceur aux travailleurs une nouvelle dégradation de leurs conditions de vie, par le recul de l'âge de la retraite ou par une nouvelle ponction sur leurs revenus.

A la veille des élections européennes, Jospin explique qu'il n'y a vraiment pas le feu pour discuter du rapport Charpin. Mais dans les mois qui viennent, il nous prévient qu'il agira.

Encore faudra-t-il qu'il puisse le faire. Selon l'adage, un travailleur averti en vaut des milliers. Il n'est pas sans le savoir. La preuve, c'est son hésitation à engager le débat sur les retraites.

Michel ROCCO

Baisse du chômage Pas de quoi pavoiser

Les périodes électorales agissent à leur façon de manière efficace sur le niveau (affiché) du chômage. Les derniers chiffres publiés par le ministère du Travail font ainsi apparaître une baisse de 1,3 % du nombre des chômeurs pour le mois de mars (38 000). Selon ces statistiques le nombre des chômeurs officiellement reconnus s'établirait à 2 865 900 soit une baisse de 4,7 % sur les douze derniers mois.

Il n'en a pas fallu davantage pour que les services de Martine Aubry se félicitent d'une «*baisse sans précédent*».

Il n'y a pourtant pas de quoi faire des gorges chaudes sur cette baisse. D'abord parce que l'ANPE a procédé de manière spectaculaire à des radiations administratives (hausse de 30,3 % entre mars 1998 et mars 1999). Ensuite et surtout parce qu'on assiste à une montée «sans précédent» du travail précaire. Ainsi le nombre des demandeurs d'emploi ayant exercé une activité occasionnelle ou réduite (intérim, CDD, temps partiel) de plus de 78 heures dans le dernier mois a augmenté de 11 % en mars.

Alors, peut-être que les chiffres du chômage ont baissé en mars – encore qu'on ait toutes les raisons de se méfier des manipulations statistiques de Martine Aubry. Mais de toute façon la pauvreté, elle, n'a pas reculé, bien au contraire. La baisse du chômage est souvent due à des emplois précaires, sous-payés, souvent pénibles et difficiles comme du nettoyage ou du gardiennage. Quant aux emplois-jeunes ont sait qu'ils restent rémunérés au niveau du SMIC. Sans compter qu'il reste encore presque 3 millions de chômeurs dans ce pays et que, si baisse il y a, elle est vraiment faible.

Alors Martine Aubry n'a vraiment pas de quoi pavoiser. Dans cette période électorale, elle tente de donner au gouvernement et aux listes de la «gauche plurielle» des « arguments » susceptibles de convaincre les électeurs.

Les vraies mesures d'urgence pour «régler son compte» au chômage, à la pauvreté, à la précarité qui se développe dans ce pays, ce sont les travailleurs qui les imposeront, puisque le gouvernement n'a pas la volonté d'agir radicalement.

Stéphane HENIN

Couverture maladie universelle

LA MESQUINERIE AU POUVOIR

Mardi 4 mai, les députés ont adopté le projet de loi créant une Couverture maladie universelle, la CMU, après trois jours de débats, en particulier autour du seuil de revenus nécessaire pour en bénéficier.

Du côté de la santé publique la situation est en effet de plus en plus catastrophique. Un Français sur quatre aurait renoncé à se soigner faute d'argent. 40 % des chômeurs sont dans ce cas. Bien des travailleurs ont de toute façon abandonné depuis longtemps les soins dentaires réguliers, ou l'achat de lunettes ou certains autres examens médicaux. Il faut rappeler que le régime de base ne rembourse plus que 70 % des dépenses de santé. Mais, en plus, 150 000 personnes ne souscrivent à aucun régime de base.

Le projet de loi devrait donc permettre à partir du premier janvier 2000 que ces 150 000 exclus du système de base obtiennent une carte de Sécurité sociale. C'est mieux que rien, bien sûr. Mais aussitôt des restrictions sordides se sont greffées sur le projet. D'abord il faudra apparemment pour profiter de cette CMU faire preuve d'une résidence régulière et stable. Que deviennent alors les sans-domicile-fixe ? Et puis surtout pour en bénéficier, il faudra avoir des revenus inférieurs à 3 500 F. Cela exclut donc les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés dont les montants sont de 3 540 F par mois. Pour 40 F, ils seront exclus de l'accès aux soins.

De plus ces 3 500 F, c'est 300 F de moins que le seuil de pauvreté officiel. La proposition de relever à 3 800 F le revenu maximum pour l'attribution de la CMU a été évacuée par un article 40, qui permet de rejeter sans débat toute mesure impliquant une aggravation des dépenses publiques. Cet article visiblement ne marche pas quand il s'agit des cadeaux de l'État au patronat ! Quant à l'hypothèse d'une participation financière symbolique des bénéficiaires, elle a été finalement écartée – mais avec quels arguments ! – par Martine Aubry qui a expliqué qu'elle s'y opposait «*non par principe, mais pour des raisons pratiques : il sera impossible d'aller récupérer ces 30 ou 40 F si certains ne les paient pas.*»

Et pourtant si l'argent public ne servait qu'aux services publics, et à la santé publique en particulier, les soins, tous les soins, pourraient être entièrement gratuits pour tous. Et puis surtout, tous ces députés qui discutent du seuil pour bénéficier de la CMU appartiennent à des partis de droite ou de gauche qui se succèdent au gouvernement et qui sont responsables de l'aggravation du chômage. Car la seule vraie solution, comme pour bien d'autres problèmes graves qui touchent les travailleurs, ce serait d'abord que tous aient un travail payé, et payé correctement.

Aline RETESSE

POUR THIBAULT, FAIRE GRÈVE C'

Depuis mardi 27 avril, les agents de conduite de la SNCF sont en grève contre l'accord sur les 35 heures que la direction voudrait leur imposer. Ils ont débrayé à l'appel de la FGAAC, Fédération autonome des agents de conduite, syndicat minoritaire comme le rappelle avec insistance la presse mais qui, tout minoritaire qu'il est, a été rapidement suivi par les roulants, même si c'est de façon inégale selon les dépôts, les secteurs et les régions de la SNCF.

Lundi soir 3 mai, la FGAAC était rejointe dans l'appel à la grève par deux autres organisations, Sud-Rail et FO, minoritaires elles aussi, qui concernent toutefois non pas une seule corporation mais l'ensemble des cheminots, roulants et sédentaires.

Pour sa part, la fédération CFDT, depuis le début favorable à la négociation, campe sur ses positions, réclamant à Louis Gallois, président de la SNCF, une « *réunion urgente* » pour revoir certains points de l'accord. Quant à la fédération CGT, majoritaire puisqu'elle recueille à elle seule les voix de près de la moitié des 180 000 cheminots, après avoir dénoncé l'attitude de la FGAAC et son appel à la grève pendant toute une semaine, elle s'est finalement décidée à lancer elle aussi un appel à la grève mais à partir du dimanche soir 9 mai et en précisant bien qu'elle comptait que d'ici là la « *réunion de conciliation* » annoncée par Gallois aurait lieu, pour « *discuter de possibles avancées et amendements* » du texte de l'accord, qu'en conséquence la grève serait dépassée avant même de commencer et n'aurait donc pas lieu.

La CGT contre la grève

En réalité, la position de la CGT est claire, tout comme celle de la CFDT d'ailleurs. Elle veut faire passer auprès des cheminots les propositions de la direction SNCF. Avec peut-être quelques petites améliorations, mais elle ne veut pas imposer les revendications des cheminots, qui refusent les mesures instaurant plus de flexibilité et la remise en cause d'acquis, et qui réclament les embauches nécessaires.

Depuis que le projet définitif d'accord, concocté par la direction et les principales organisations syndicales, a été publié, le 15 avril dernier, la direction CGT a appelé ses militants et ses sympathisants à se mobiliser pour expliquer aux cheminots les vertus de l'accord. Bernard Thibault, ex-cheminot devenu secrétaire national de la CGT, a opposé à la grève lancée par la FGAAC la tactique arrêtée par la CGT et qui consiste à mettre en œuvre « *une consultation officielle, en bonne et due forme, de tous les cheminots* », un référendum « *pour permettre à la démocratie de fonctionner à plein* » comme il l'a précisé. Les militants ont été invités à faire circuler un fascicule de 8 pages présentant le contenu de l'accord de façon extrêmement positive. Il se concluait d'ailleurs en soulignant combien « *ce texte contient des avancées allant dans le sens des revendications des cheminots* ».

En pleine grève des roulants contre ce même accord, alors que ces derniers étaient en train de donner leur avis haut et fort justement, par la grève, la fédération CGT s'est efforcée de maintenir ses militants à l'écart du mouvement. Dans bien des endroits, cela n'a pas été facile, les militants ne comprenant pas, à juste titre, pourquoi il ne fallait pas saisir l'initiative de la FGAAC pour se rallier et développer la grève, alors que depuis des mois, dans les chantiers, les ateliers, dans les bureaux, les sédentaires comme les roulants étaient parfaitement conscients qu'à travers ce projet des 35 heures c'était un coup contre eux qui se préparait. Des réunions houleuses se sont tenues, au cours desquelles les affrontements furent parfois violents entre militants CGT, liés à leurs camarades de travail, partageant l'inquiétude et le refus du projet, et des responsables de la fédération, décidés à casser toute velléité de se rallier au mouvement de la FGAAC. Et là où la grève est partie quand même, l'influence de la CGT, son poids, la confiance que les travailleurs gardent en elle ont été utilisés par les dirigeants pour faire arrêter la grève, briser l'élan, faire reprendre sous prétexte de « *suspendre* » jusqu'au dimanche soir 9 mai. Cela a été le cas à Marseille, à Rouen, régions où la CGT est très implantée.

Les cheminots ne doivent pas baisser les bras

Ce mouvement et sa possible extension gênent Louis Gallois, président de la SNCF, mais surtout le gouvernement qui tient à ce que la loi Aubry soit appliquée dans un grand secteur public comme celui-là. La loi appliquée dans une entreprise « phare » comme celle-ci, l'accord sur les

Les échos de la grève

À MARSEILLE

Dans la région marseillaise, de nombreux trains ont manqué à l'appel depuis la fin avril. La FGAAC a appelé les agents de conduite à la grève, le mercredi 28 avril, et Sud-Rail, depuis le 30.

A l'assemblée générale du mardi matin 4 mai, les grévistes étaient très résolus à continuer. Ils avaient été renforcés par le ralliement de la CGT au mouvement dans la journée du lundi 3.

Ce fut donc un coup dur quand, après une longue discussion avec les syndiqués, les dirigeants de la CGT rejoignirent l'assemblée pour annoncer qu'elle se retirait de la grève. Un dirigeant expliquait cette décision par le fait que la grève restait minoritaire après six jours et que puisqu'elle n'avait pas « *décollé* », il ne fallait pas « *s'entêter* ». Reprenant à son compte la façon dont la radio et la télé ont présenté le mouvement, il déclarait qu'on ne pouvait pas être contre les 35 heures. D'ailleurs, expliquait-il, les négociations ne sont pas arrêtées. Il admettait qu'au sein de la CGT, existaient ce qu'il appelait des nuances et un débat, que la CGT restait partante pour engager un mouvement à l'échelle nationale, un « *vrai mouvement plus important* » !

Le journal *La Marseillaise*, s'il ne se dit plus le journal du PCF, reflète toujours le point de vue de la direction de celui-ci. Mardi matin 4 mai il expliquait le préavis de grève national déposé par la CGT pour le 9 mai en ces termes : « *Contrainte de prendre une initiative, la CGT s'est donc introduite dans la brèche, en espérant obtenir de la direction quelques avancées « affichables », à même de calmer les esprits. Cependant, le pari semble risqué, au regard du contexte assez tendu dans l'entreprise. L'une des questions est notamment de savoir si d'ici dimanche, la CGT saura faire reprendre le travail à la fraction de ses agents de conduite actuellement en grève, afin de lancer alors – si les réponses de la direction s'avèrent insuffisantes – un mouvement totalement maîtrisé* ».

Malgré cette défection, la FGAAC et Sud-Rail continuaient leur mouvement.

À PARIS-SAINT-LAZARE

A Paris-Saint-Lazare, l'annonce de la fédération CGT appelant à la grève seulement pour le lundi 10 mai a été ressenti par l'ensemble des agents de conduite, y compris ceux de la CGT qui sont dans la grève, comme un coup de poignard dans le dos. Pour tous, la grève c'est aujourd'hui, pas dans une semaine. Et l'annonce en pleine assemblée, le mardi 4 mai, que la CGT Marseille appelait à suspendre le mouvement pour le reprendre le lundi d'après confirmait que la fédération CGT faisait tout pour torpiller la grève. Tout cela n'est évidemment pas fait pour remonter le moral, même si le 4 mai il y avait 80 % de grévistes. La grève a été reconduite jusqu'au lendemain, mais les agents de conduite en ont gros sur le cœur.

La grève avait démarré fort à Paris-Saint-Lazare, les agents de conduite affirmant leur désaccord sur le projet des 35 heures de la direction bien avant le début de la grève.

La FGAAC et Sud-Rail dénonçaient ce projet par tracts. Par contre, les militants CGT avaient beaucoup de difficultés à défendre la position de leur fédération s'apprêtant à signer.

Mardi 27 avril, sur Saint-Lazare, des militants FGAAC appelaient à la grève. Sud s'y joignait ainsi que la section syndicale CGT. Mercredi 28, des piquets étaient organisés et à l'assemblée il y avait 40 cheminots et 43 % de grévistes. Les piquets étaient reconduits le lendemain. Jeudi 29, 60 présents à l'assemblée et 73 % de grévistes, le vendredi 30, 90 présents à l'assemblée et 80 % de grévistes.

Dans les deux premières assemblées, beaucoup de discussions tournaient autour de l'attitude de la CGT. Les intervenants voulaient un appel ferme de la CGT, et pas seulement de la section Paris Saint-Lazare. Ils demandaient également à Sud d'appeler à la grève nationalement, tous services confondus.

Mardi 4 mai, les cheminots maintenaient leur position. Ils veulent « *des embauches pour compenser une réduction du temps de travail, davantage de repos sans allonger la journée de travail et sans perte de salaire* ».

Correspondant LO

À ROUEN

Partie mercredi 28 avril du dépôt de Sotteville, la grève s'est étendue les jours suivants à d'autres secteurs. Aux ateliers de Quatre Mares, des assemblées ont eu lieu quotidiennement depuis jeudi matin. Et malgré les coups de frein répétés mis par une partie des responsables de la CGT, lundi matin 3 mai, la grande majorité des travailleurs de ces ateliers décidaient la grève reconductible. Dans d'autres secteurs SNCF de Rouen et Sotteville, où se tenaient régulièrement des assemblées générales, la grève peu à peu s'étendait.

Et les cheminots ont pu vérifier que, s'ils se heurtaient à la détermination de la direction de la SNCF et du gouvernement, ils avaient aussi contre eux les dirigeants de la CGT. Pressions et manœuvres se sont multipliées.

Lundi, après les déclarations de Bernard Thibault annonçant qu'un préavis de grève était déposé pour dimanche, les cheminots grévistes avaient pu, un temps, espérer que la CGT renonçait à continuer de tout faire pour diviser le mouvement et l'arrêter. Mais dès mercredi matin, les responsables CGT reprenaient toutes les hésitations à leur compte et partaient en guerre aux ateliers de Quatre Mares contre la poursuite de la grève, appelant à la suspension du mouvement jusqu'à lundi en expliquant que le mouvement ne « décollait » pas.

Même si cette offensive antigrève des responsables CGT n'a pas empêché que plus de 150 cheminots se prononcent pour la poursuite du mouvement, elle a provoqué un grand flottement à Quatre Mares. Mais au dépôt où la grève a commencé, toutes les manœuvres ont échoué et les cheminots ont décidé à la quasi unanimité de continuer la grève. N'en déplaise à Gayssot.

Correspondant LO

EST DÉPASSÉ

35 heures, même amendé, une fois signé, ce serait une victoire pour le gouvernement. Ce serait aussi un point marqué pour faire passer demain d'autres projets remettant en cause des acquis des cheminots, en particulier sur le problème des retraites.

Eh bien, Martine Aubry et le gouvernement peuvent compter sur le poids de la CGT pour faire passer, y compris en force contre la volonté des cheminots, la loi sur les 35 heures. Au dernier congrès de la CGT, Bernard Thibault a promu le « *syndicalisme de proposition* ». Et ce dont se lamentent aujourd'hui les responsables de la fédération CGT, c'est que les travailleurs ne comprennent pas ce que cela veut dire et que, ainsi s'exprime *L'Humanité* du 5 mai, « *la grève et, plus généralement, le conflit restent décidément, envers et contre tout, chevillés aux corps et aux têtes, comme un mode de vie, une manière d'être, une culture* ». En particulier, à la SNCF, où la fédération regrette que « *la culture, c'est d'avancer à coup de grève : la négociation dans la lutte. Avec les 35 heures, ce n'est plus le cas et ce n'est pas facile de le faire accepter* ». Ainsi les cheminots, mais aussi tous les autres travailleurs, devraient renoncer à la grève et se contenter des discussions autour du tapis vert de gens qui sont prêts à tout leur faire accepter, à faire n'importe quel compromis avec la direction, avec le patronat.

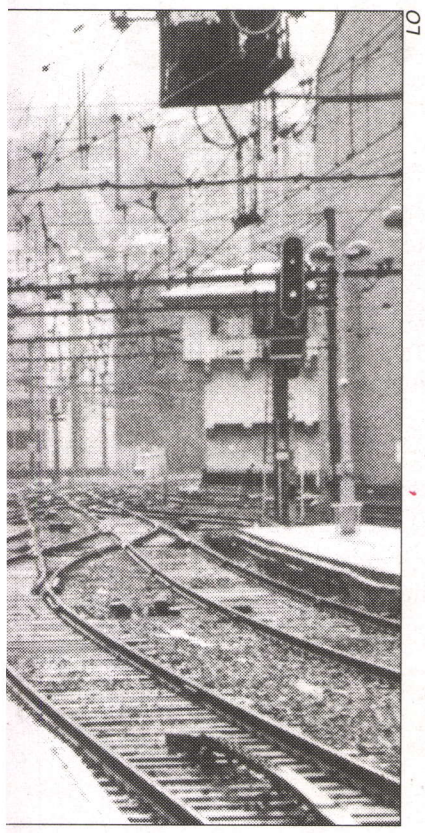

Dans cette application de la loi des 35 heures à la SNCF, les renoncements, la responsabilité vis-à-vis d'un gouvernement qui sous l'étiquette socialiste cache une politique de droite, tout à fait semblable à celle des gouvernements précédents, sont visiblement les choix de la direction de la CGT. Elle est prête à faire ce sale travail jusqu'au bout, quitte à perdre des syndiqués, à saboter son influence, à engager ses propres militants dans un travail de sape face à leurs camarades qui veulent se défendre avec leurs armes de classe, les seules que comprend le patronat. Mais les travailleurs, eux, ne veulent en effet pas comprendre, ils n'ont pas renoncé. Et il n'est pas dit que les trahisons de la CGT puissent empêcher les cheminots de se battre au lieu de les inciter à prendre leurs propres affaires en main, à s'organiser eux-mêmes pour obtenir satisfaction.

Lucienne PLAIN

Le projet d'accord

LES MÉDIAS DÉNIGRENT LES GRÉVISTES

Pour tenter de dresser l'opinion publique contre les cheminots dans leur ensemble et contre les roulants en particulier, Louis Gallois, président de la SNCF, a trouvé des relais.

Les médias viennent à sa rescousse en expliquant et réexpliquant que les roulants grévistes ne représentent que 2,5 % des cheminots et que c'est cette minorité qui se permet d'empoisonner la vie des usagers, en bloquant le trafic. Tout cela, explique la presse, parce qu'ils ne veulent pas accepter l'allongement de la journée de travail de 16 petites minutes, ce que l'accord prévoit de compenser par 7 jours de repos supplémentaires !

Le 16 avril dernier, en présentant la rédaction définitive de l'accord, la direction SNCF définissait son volet « emploi » comme « *un accroissement significatif des effectifs au statut* ». C'est là un véritable mensonge.

L'accord annonce certes 23 500 à 25 000 embauches, mais sur trois ans, période au cours de laquelle 19 500 départs en retraite doivent intervenir. Un simple calcul permet de constater que « l'accroissement significatif » en question s'établirait entre 4 000 et 5 500 emplois, soit 1 600 à 1 800 par an ! Cela est notoirement insuffisant, d'autant plus que certains de ces emplois seraient à temps partiel (environ 1 300). Pour un accord censé avoir « *pour principal objectif la lutte contre le chômage et l'exclusion* », comme il est rappelé en préambule au chapitre sur l'emploi, cela est dérisoire.

Le quotidien *Le Parisien* du mardi 4 mai, sous le titre « *Trois heures de conduite par jour* » osait prétendre que « *les conducteurs de train travaillent en réalité beaucoup moins* » que 35 heures. Le journaliste concluait que « *les conducteurs de train, qui peuvent partir en retraite dès 50 ans, n'ont rien des « malheureux » salariés victimes de leur direction* » parce qu'ils sont, entre autres, « *payés sur treize mois (14 000 F brut en début de carrière, 21 000 F à la fin* »). Pour ce journaliste dont on veut croire qu'il ne perçoit bien sûr ni salaire supérieur à celui d'un roulant, ni treizième mois, ni note de frais, ni avantage d'aucune sorte, mais s'use consciencieusement pour un salaire de misère pour son patron, le groupe Amaury, ce sont là les marques indéniables de la condition du privilégié qui n'a donc aucune raison de faire grève… Plus même, il devrait accepter sans rechigner la proposition de l'accord de travailler 16 minutes de plus chaque jour en échange de repos supplémentaires.

En fait, la direction de la SNCF jongle avec deux notions : le temps de conduite en tête des trains, et les heures des prises et des fins de service. En réalité, un roulant peut travailler six jours de suite, et avec la réglementation et le système des repos hors résidence il peut faire des semaines de 50 ou 60 heures sur six jours.

Quant aux 16 minutes supplémentaires qu'imposerait l'accord, « *augmentation qui risque d'être purement formelle* » selon une expression d'un journaliste du *Monde*, elles permettraient d'augmenter l'amplitude des horaires de travail, sans aucune certitude de pouvoir obtenir les jours de repos supplémentaires annoncés. Autant dire que seule la direction serait gagnante dans l'affaire, surtout compte tenu des difficultés déjà existantes aujourd'hui.

Aucun cheminot, qu'il soit d'ailleurs sédentaire ou roulant, ne prétend qu'à la SNCF, c'est le bagne. Mais on ne voit pas pourquoi, les travailleurs du chemin de fer – ou ceux d'autres secteurs – devraient accepter une révision à la baisse de leurs conditions de travail ou de certains avantages gagnés dans les luttes passées.

Pour améliorer le service public et donner un coup d'arrêt à la dégradation de la situation de la SNCF pour les cheminots comme pour les usagers, le moyen prioritaire reste à l'évidence l'embauche massive de travailleurs. Alors, il sera possible de parler sérieusement de la diminution du temps de travail.

L. P.

À PARIS-NORD

Chez les agents de conduite, au lancement du préavis de la FGAAC, les militants conducteurs CGT de Paris-Nord ont choisi, malgré l'avis de responsables de la fédération CGT, d'appeler eux aussi à la grève.

Pendant une semaine, la grève a été bien suivie sur la traction Paris-Nord et les assemblées ont regroupé 30 à 60 agents, y compris le week-end. Mardi 4 mai, il y avait 41 % de grévistes, sensiblement moins qu'au début de la grève, mais elle était reconduite pour 24 heures. Au dépôt de Mitry, fief de la CGT, la grève était totale lundi, mais le travail avait repris le lendemain. L'appel de la fédération CGT… pour la semaine suivante n'allait évidemment pas dans le sens de renforcer le mouvement, mais plutôt de le démobiliser.

Mais les sédentaires, dans plusieurs secteurs de la région Nord, sont loin d'être spectateurs.

Les cheminots du Bourget sont en grève continue depuis une semaine. Les militants CGT appuient sans réserve le mouvement depuis le début.

Aux ateliers TGV du Landy, mardi 4 mai a eu lieu la première assemblée générale. 120 cheminots se sont rassemblés à l'appel de la CGT et FO, bien plus que lors des assemblées de novembre-décembre 1995 qui ne regroupaient que 30 à 60 personnes. Une petite minorité seulement voulant partir immédiatement en grève, il a été décidé d'appeler à la grève et de faire des piquets le lendemain.

A l'Equipement, une assemblée mardi 4 mai a regroupé plus de 100 cheminots à l'appel de la CGT. Il faut dire que depuis plusieurs mois, il y a eu dans ce secteur plusieurs grèves très dures et des occupations de voies pour réclamer des effectifs. Après la venue du directeur de région, l'assemblée sous une grande tente a servi de ralliement à différentes catégories de cheminots comme lors de la grève de 1995.

C'est aussi en fonction de ce climat que, mardi 5 mai, le secteur CGT de la région Paris-Nord a choisi d'appeler l'ensemble du personnel de la région, tous services et toutes catégories confondus à entrer dans l'action dès le lendemain et à tenir une assemblée centrale à Gare du Nord.

Correspondant LO

AU DÉPÔT DE SOMAIN (Nord)

Le dépôt de Somain, près de Douai, est un nœud ferroviaire qui regroupe près de 600 cheminots, toutes catégories confondues. La grève a démarré le lundi 26 avril au soir, sur un mot d'ordre de la FGAAC qui ne concernait que les roulants.

La grève a démarré timidement parce que la FGAAC ne s'était adressée qu'à eux, mais aussi parce que tout le monde regardait vers la CGT, en attendant de connaître son point de vue, un point de vue qui tardait à venir. C'est pourtant la CGT qui avait dirigé et animé le mouvement de grève de 1995. Mais cette fois, la confédération CGT hésitait, solidaire du ministre Gayssot. La seule chose qu'elle disait, c'est qu'il fallait discuter du projet des 35 heures. Mais elle ne convoquait à aucune assemblée générale pour le faire…

Du coup, des adhérents et des militants de la CGT se sont décidés seuls à discuter. Et la discussion a montré que tous étaient d'accord contre le projet. Les syndiqués CGT se sont donc mis en grève eux aussi.

A l'assemblée générale du lundi 3 mai, les responsables CGT ont emboîté le pas à leurs adhérents en appelant eux aussi à la grève avec la FGAAC. Ils ont même fait part de leur mécontentement face aux absences de réponse des dirigeants CGT de la région et se sont montrés pleinement solidaires du mouvement qui, d'ailleurs grandit progressivement. Au début, 40 % des mécaniciens étaient en grève. Maintenant, on en est à 66 %, sur plus de 200 mécaniciens.

Mais les choses n'en resteront pas là. Car les syndiqués de la base, qui ont pris en main la conduite de la grève, se sentent désormais responsables du mouvement, se préoccupent du contact avec les autres dépôts où la grève grandit également, s'inscrivent nombreux aux piquets de grève et commencent à s'adresser aux autres catégories de personnel du dépôt qui ont elles aussi des motifs de mécontentement.

Correspondant LO

La Poste

EFFECTIFS EN BAISSE ET BÉNÉFICES EN HAUSSE

La direction de La Poste vient de publier ses résultats financiers pour 1998. Le chiffre d'affaires est en hausse de plus de 4 %, et les bénéfices nets en augmentation de 500 % passant de 58 millions de francs à 337.

Mais derrière ces chiffres se cache une volonté de rentabilisation bien plus importante, le bilan ne faisant apparaître qu'en filigrane les vrais résultats : car il faut tenir compte des « provisions » mises de côté pour assurer le passage à l'euro, et surtout des milliards consacrés au remboursement des emprunts faits par La Poste depuis des années. En fait, compte tenu de tout cela, le bénéfice de La Poste chaque année se chiffre à plus de 5 milliards de francs.

Cette accélération de la rentabilisation n'est pas une découverte pour les postiers : c'est sur leur dos que cela se fait. Depuis quinze ans, plusieurs dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés. De plus, le remplacement des postiers partis en retraite s'est fait presque exclusivement par des emplois en CDD, CDI à temps partiel imposé… ce qui a diminué d'autant la « masse salariale » de l'entreprise mais surtout les salaires de nombreux postiers : plus de 60 000 des 300 000 postiers ont aujourd'hui un emploi précaire.

Nouvel exemple, l'accord sur les 35 heures ne prévoit aucun emploi supplémentaire, les 20 000 embauches sur deux ans ne compensant au mieux que les départs en retraite. Pire, cet accord prévoit que sur ces 20 000 emplois, 14 000 seront des contractuels moins payés que les fonctionnaires qu'ils remplacent : encore un moyen pour La Poste de faire des économies… et des bénéfices.

Depuis des années dans les centres de tri et les bureaux nous voyons la situation se détériorer : du courrier qui reste en rade plusieurs jours faute de trieurs en nombre suffisant ; les tournées « à découvert » (pas de facteur) sont maintenant quotidiennes dans les grands bureaux ; les guichets fermés sans guichetiers se multiplient avec des queues d'attente de plus en plus longues…

Alors pas étonnant si la direction (et surtout la population) constate une régression dans la rapidité de distribution du courrier. Le pourcentage de lettres distribuées le lendemain du jour de dépôt est en baisse.

Et quand la direction prétend vouloir y remédier sans augmenter le personnel, elle trompe effrontément.

Correspondant LO

LA POSTE RECRUTE AU COMPTE-GOUTTES

7 200 candidats pour 80 postes de facteurs dans les Bouches-du-Rhône, 9 000 à Paris pour 70 places : le concours départemental organisé par La Poste dimanche 2 mai avait de quoi choquer par la disproportion entre le nombre de postes offerts et le nombre de candidats. Car ce sont en tout et pour tout 3 000 postiers que La Poste entend ainsi recruter sur l'ensemble du territoire, ce qui est très loin de compenser les départs. Quelque 78 000 personnes ont tenté leur chance, mais 75 000 d'entre elles seront donc récusées. La Poste affirme qu'elle va compléter ses effectifs avec des emplois de contractuels, qui seront encore moins payés !

Au moment où La Poste avoue que, depuis cinq ans, elle ne parvient pas à réduire les retards de courrier – une lettre sur quatre arrive en retard et les résultats de 1998 sont même un peu plus mauvais que ceux de 1997 – elle continue à faire des économies sur le personnel.

Alors que le chômage est un véritable fléau social, ça serait pourtant la moindre des choses que les services publics embauchent le personnel nécessaire pour répondre correctement aux besoins de la population. Mais le gouvernement de la gauche plurielle, tout comme ses prédécesseurs, vise non point le service rendu mais la rentabilité. Quant à la lutte contre le chômage… c'est bien la dernière roue du carrosse.

Claas-Woippy (Moselle)

LES INTÉRIMAIRES DANS LA LUTTE DE CLAAS

« *C'est une première dans l'histoire sociale du département* », notait le *Républicain Lorrain* : plus d'une centaine d'intérimaires de l'usine Claas de Woippy (en banlieue de Metz) en Moselle ont fait grève, fin avril, pendant quatre jours à l'appel de la CGT. Claas produit des machines agricoles, et emploie moins de 450 travailleurs en fixe pour 225 intérimaires actuellement (cela peut aller jusqu'à 300 intérimaires quand il y a beaucoup de travail).

La centaine d'intérimaires grévistes a tenu un piquet de grève contre l'application des 35 heures Aubry dans l'entreprise et pour revendiquer leurs droits. En effet, avec l'annualisation du temps de travail, l'accord d'entreprise (signé par la seule CFDT) entraînait la fin du paiement des heures supplémentaires, et le report du paiement des heures au-delà de 35 heures hebdomadaires à la fin de mission.

Cela fait que les intérimaires perdaient trois fois : d'abord sur la paye avec la fin de la majoration des heures supplémentaires, ensuite sur les allocations ASSEDIC, d'une part, parce que le salaire de référence baissait, d'autre part, parce qu'à la fin de leur contrat, ce sont les heures supplémentaires faites pendant leur mission qui devaient servir à les payer chez eux – alors qu'ils auraient dû toucher les indemnités ASSEDIC.

À l'issue de la grève, les intérimaires ont obtenu le calcul de leurs heures à la semaine, c'est-à-dire la fin de l'annualisation des horaires. De même, ils ont obtenu le paiement d'un certain nombre de primes (prime de Saint-Eloy de 500 F par an et prime mensuelle « d'appréciation » de 8 %) qu'ils ne touchaient pas jusque-là.

Comme dans de très nombreuses entreprises le recours à l'intérim est totalement abusif chez Claas : la direction ne respecte pas les interruptions légales entre les contrats successifs et certains intérimaires sont dans l'entreprise depuis des années et des années, y travaillant 10 mois sur 12. Le cas le plus scandaleux est de 15 ans d'intérim ! D'ailleurs en commençant à éplucher les contrats, sur 24 contrats étudiés, la CGT en a trouvé 22 totalement illégaux.

Certains auraient souhaité poursuivre le mouvement pour l'embauche de tous les intérimaires, mais celui-ci s'est arrêté sur ce compromis. À force de faire de la situation d'intérimaire une norme, ceux-ci en concluent très justement qu'il n'y a pas de raison de ne pas revendiquer, et même pas d'autre moyen de se faire reconnaître comme travailleurs à part entière. Cette « première » risque fort de n'être pas la dernière.

Gare de l'Est (Paris)

LES TRAVAILLEURS DU NETTOYAGE ONT FAIT CÉDER LA SNCF

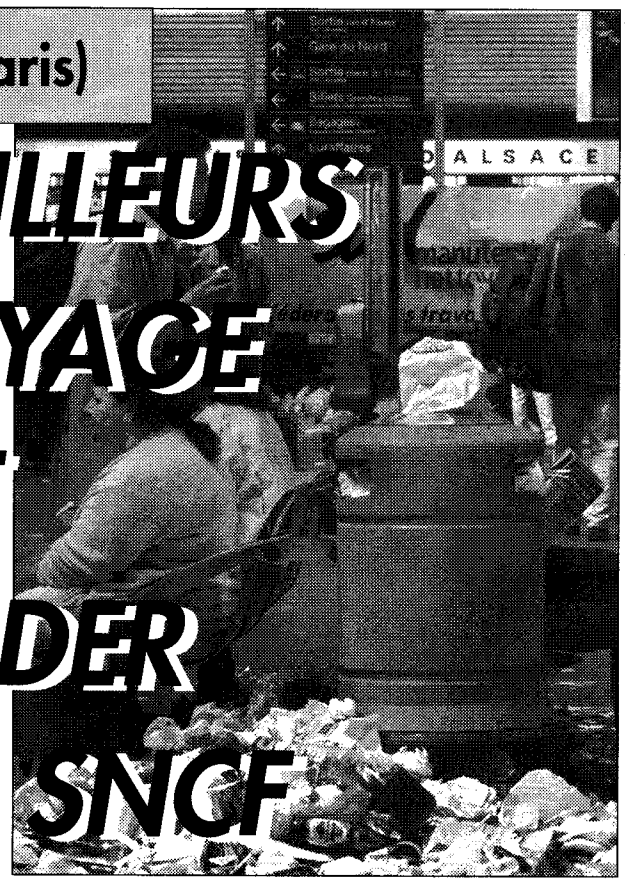

AFP

Après 19 jours de grève, les travailleurs de l'entreprise de nettoyage SUD Service, filiale du groupe Nicollin, ont voté la reprise du travail après avoir jugé qu'ils avaient reçu satisfaction sur une grande partie de leurs revendications.

La SNCF a cassé le marché qu'elle avait passé avec SUD Service, parce que cette société avait proposé un prix très bas pour obtenir le marché du nettoyage de Paris Est. Jugez-en !

SUD Service proposait un marché mensuel de 371 740 F, Challancin 519 230 F, AGS 500 604 F et l'USP 650 376 F. En choisissant SUD Service, la SNCF savait fort bien que cette société rognerait sur tout, sur les salaires et les conditions de travail. Cela n'avait pas manqué de se passer, les salaires n'étant pas payés intégralement depuis un an et demi.

Après 19 jours de grève et face à la détermination des grévistes, la SNCF a donc décidé de rompre le contrat avec SUD Service et de confier le nettoyage à l'USP. Personne ne sait si l'USP, à son tour, a « cassé les prix ». En tout cas, elle s'est engagée à faire bénéficier les travailleurs de la convention collective de la manutention ferroviaire, à les affilier à une caisse de congés payés et à payer 50 % des jours de grève.

Quant à ce que SUD Service doit aux travailleurs, ceux-ci ont décidé de traîner leur ancien patron en justice pour obtenir ce que celui-ci leur a volé depuis un an et demi.

Hôpital Laennec – Paris

TOUJOURS EN LUTTE POUR L'EMBAUCHE !

Cela fait maintenant plus de deux semaines que titulaires et contractuels de l'hôpital Laennec, à Paris sont en grève, rejoints dès la première semaine par les personnels des deux autres hôpitaux qui vont composer le futur Hôpital européen Georges Pompidou, Broussais et Boucicaut. À la faveur de la fermeture de Laennec, Boucicaut et Broussais, la direction de l'Assistance publique entend supprimer environ 1 000 emplois. Sur un effectif de 3 500 au total, elle ne propose en effet que 2 400 postes à Pompidou.

Or, plusieurs centaines de CDD contribuent aujourd'hui à faire fonctionner ces trois hôpitaux ; ils travaillent tous les jours aux côtés des titulaires, et ceux-ci ne voient pas pourquoi ces collègues, qu'ils ont souvent formés, ne seraient pas embauchés. Ensemble, les personnels de ces trois hôpitaux réclament l'embauche des 400 contractuels qui y travaillent actuellement, ainsi que des effectifs titulaires supplémentaires.

Après avoir été reçus par la direction locale à plus d'une centaine, les grévistes se sont rassemblés à deux reprises devant la direction générale de l'Assistance publique, avenue Victoria. La première fois à 150, la deuxième fois à près de 300, rejoints par ceux de Jean-Verdier (Seine-Saint-Denis), hôpital en grève depuis près de deux mois pour des effectifs.

A Laennec, c'est dès le début du mouvement que l'assemblée générale a élu un comité de grève, animé par une trentaine de grévistes, syndiqués et non syndiqués, et soutenu par les syndicats SUD-CRC et CGT de l'hôpital. Le comité est composé de titulaires ou de CDD, agents, infirmiers, brancardiers ou aides-soignants. Il se réunit régulièrement et contribue à l'organisation de la grève, édite tous les jours un compte rendu et le deuxième numéro d'un petit journal *Les news de la grève* est sorti au début de la semaine. Un piquet de grève est tenu sur place, mais l'habitude est désormais prise de rendre des visites aux collègues des autres hôpitaux, Broussais et Boucicaut bien sûr, mais aussi au-delà, par exemple à Beaujon où vendredi 30 avril une assemblée générale était appelée.

Le manque d'effectifs, ce n'est pas seulement à Laennec, Boucicaut ou Broussais, c'est partout dans les hôpitaux ! Car la politique du gouvernement dans le secteur hospitalier se résume en suppressions de postes et fermetures de lits. C'est bien tous ensemble qu'il faudra imposer l'arrêt d'une politique d'économies budgétaires et de suppressions d'emplois, et l'embauche massive dans les hôpitaux. Une chose dont les grévistes de Laennec sont bien conscients.

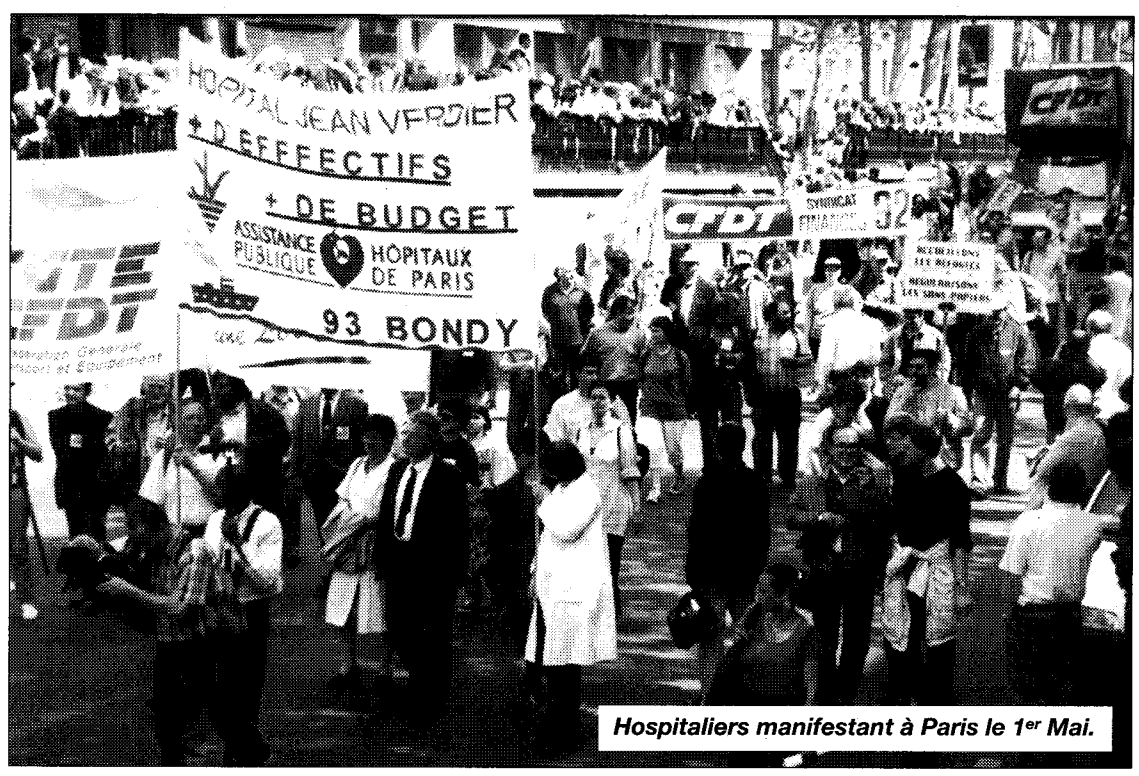

Hospitaliers manifestant à Paris le 1er Mai.

LO

Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

DÉBUT DE GRÈVE ?

Mercredi 5 mai, à l'hôpital Beaujon de Clichy, s'est tenu une assemblée générale qui a confirmé un mouvement entamé le vendredi précédent.

Vendredi 30 avril, en effet, le syndicat FO avait appelé à une réunion contre les réductions d'effectifs. A cette occasion, une gréviste de Laennec a parlé du mouvement en cours depuis deux semaines pour l'embauche des contractuels. La proposition de faire grève à Beaujon a été discutée. Trente-cinq personnes étaient présentes ; le principe de la grève a été voté et surtout l'appel à une assemblée générale lundi 3 mai, avec l'espoir d'être plus nombreux.

Ce fut le cas. Ce lundi, nous étions cent vingt rassemblés dans le hall, essentiellement des techniciens de laboratoire, de radiologie et de pharmacie, ainsi que des agents hospitaliers. L'assemblée a été animée par FO et la CGT. L'existence d'un réel mécontentement était une évidence, même si les revendications (embauche des CDD, effectifs, refus des restrictions budgétaires) n'ont pas été discutée explicitement. La grève a été votée par la majorité des présents ; les autres, sans émettre d'avis contraire, n'ont pas pris part au vote.

Le secrétaire de FO a proposé de faire un « comité de grève » intersyndical avec des délégués. Celui-ci, composé d'une vingtaine de personnes, a finalement été élu par l'assemblée.

Dès mardi matin, un groupe de grévistes était installé avec table et banderoles dans le hall. Après la réunion du comité, nous sommes passés dans les services par petits groupes. Partout, il y eut de bonnes discussions. Dans plusieurs endroits, des collègues nous ont raconté leurs problèmes : les heures qu'elles font en plus du temps réglementaire, l'impossibilité de prendre un jour de repos supplémentaire ou de suivre une formation, la fatigue de faire aujourd'hui seul ce qu'il y a un an on faisait à deux. Mardi après-midi, quelques grévistes sont partis assister à des réunions dans d'autres hôpitaux.

Les raisons d'amplifier le mouvement sont réelles. La politique de restructurations du gouvernement doit être combattue et il faut tout faire pour que les travailleurs prennent confiance en eux-mêmes et se mettent en lutte.

Correspondant LO

CEPEM – Orléans

COUP DE RAS-LE-BOL !

A la CEPEM-Orléans, jeudi 22 avril, ont eu lieu des débrayages massivement suivis dans les équipes et en normale, à l'appel de la CGT et de FO. Aux assemblées générales, les travailleurs ont dit ce qu'ils pensaient des mauvaises conditions de travail, des cadences, de l'arrogance des chefs, de la modulation des horaires, des congés fixés arbitrairement, des bas salaires.

Depuis quelque temps, la direction se croit tout permis. Les effectifs baissent, le nombre d'intérimaires varie entre 100 et 200. Alors que le personnel peine, la production ne cesse d'augmenter et l'entreprise affiche de bons résultats.

Se rassembler, discuter, voilà qui était nouveau pour tout le monde à l'usine. Même si certains regrettaient qu'il n'y ait pas d'unité syndicale (la CFDT et la CFTC n'avaient pas appelé), tout le monde était content d'avoir pu vider son sac et se disait qu'il faudrait recommencer encore plus nombreux si la direction continuait à faire la sourde oreille.

Correspondant LO

HMR – Romainville (Seine-Saint-Denis)

L'ACTION CONTINUE

Mardi 4 mai, succès de la manifestation, nous étions un millier de travailleurs de Hoechst-Marion-Roussel (HMR), de Rhône-Poulenc de toute la France, Elbeuf, Gauchy, Romainville, Aulnay, Lyon, Belle-Etoile, Saint-Fons, Vertolaye, Vitry... avec des visiteurs médicaux, des retraités, des collègues de la sous-traitance, à manifester des Invalides à Matignon, aux cris de : «*Aucune suppression d'emploi, aucun licenciement, aucun arrêt d'activité*».

Une délégation a été reçue par un sous-fifre de Jospin. Après nous avoir fait attendre pendant trois quarts d'heure, les représentants du gouvernement nous ont demandé des nouvelles de la fusion : «*Alors ça va se faire, Aventis ?*». Qui est-ce qui gouverne ici ! Ces messieurs nous ont dit qu'ils voulaient que les syndicats soient bien informés, après avoir dit que des manifestations comme la nôtre, il y en avait tous les jours. En somme, «prenez vos tickets !».

Le gouvernement de la gauche plurielle reçoit avant les restructurations. Quant à interdire aux groupes comme HMR et Rhône-Poulenc qui font des milliards de profits de supprimer des emplois, de licencier, de fermer les sites, de ruiner des régions, c'est le silence radio. Autant dire que pour ne pas faire les frais de ces restructurations, nous devons continuer la lutte et ne compter que sur notre détermination, et nous retrouver tous ensemble et plus nombreux au prochain rendez-vous !

Correspondant LO

France Télécom (Guadeloupe)

LES GRÉVISTES FONT CÉDER LA DIRECTION

En Guadeloupe, après dix-sept jours de grève, les travailleurs de France Télécom ont décidé d'arrêter leur mouvement.

Ils ont obtenu la création de 32 postes sur les 74 réclamés et l'engagement de la direction de remplacer systématiquement des départs en retraite par des mutations à partir de la France. En ce qui concerne le paiement des jours de grève, point sur lequel la direction faisait de la résistance, les travailleurs ont finalement obtenu que sept jours leur soient payés, quatre autres seront retenus sur leur salaire à raison d'un jour par mois ; quant aux jours restants, ils seront récupérés sous forme d'heures supplémentaires étalées dans le temps.

La question des jours fériés locaux sera rediscutée, mais il est d'ores et déjà acquis que la mi-carême sera férié ainsi que le 21 juillet, jour de la « fête de Schoelcher » (instigateur en France de la loi d'abolition des esclaves en 1848).

La grande majorité des travailleurs considère cet accord comme une victoire. Et c'en est une car, au début du conflit, la direction ne proposait rien. Mais elle a dû céder face à la mobilisation et à la détermination des grévistes qui représentaient 96 % du personnel, aux assemblées générales qui ont réuni jusqu'à 400 personnes, au blocage des entrées de tous les sites Télécom de la Guadeloupe et à la menace d'extension du mouvement en Martinique.

Rappelons que la goutte d'eau qui avait fait déborder le vase était la décision de la direction de ne pas payer le jour férié local de la mi-carême. S'y était ajoutée la colère des agents face aux propos d'un chef blanc qui les avait traités de « néandertaliens », ces propos reflétant le climat dans l'entreprise où les supérieurs hiérarchiques, presque tous des Blancs, ont des habitudes pour le moins paternalistes ou méprisantes. Les grévistes se sont fait respecter puisqu'ils ont obtenu que le chef qui avait tenu ces propos méprisants soit affecté ailleurs, en métropole.

La direction de France Télécom (Guadeloupe) devra désormais tenir compte de la combativité du personnel. Quant aux agents, dont beaucoup n'avaient pas vu une grève d'une telle ampleur depuis vingt ans, ils ne sont pas près d'oublier cette expérience et que la lutte paie !

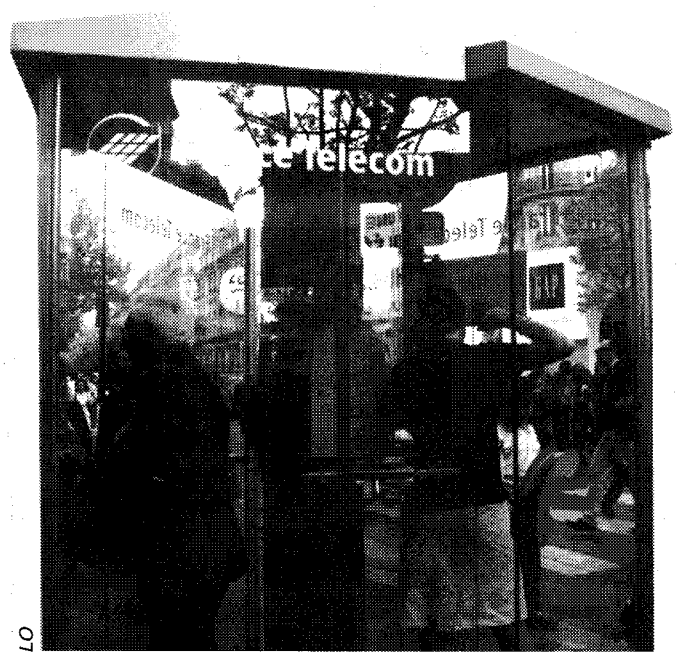

LO

NSC – Guebwiller (Haut-Rhin)

DÉBRAYAGES

NSC est une entreprise de construction mécanique à Guebwiller, dans la région mulhousienne, qui fabrique des machines pour le textile. Nous sommes environ 900 à y travailler, dont une bonne part d'ouvriers professionnels. Depuis presque un an, l'entreprise connaît du chômage technique, qui provoque des pertes de salaire de l'ordre de 1 300 F par mois. Ce sont les ateliers de production et en particulier la mécanique, qui sont les plus touchés. Dans ces ateliers nous sommes rémunérés au rendement, la prime de rendement pouvant représenter jusqu'à 25 % du salaire.

De plus en plus, la direction tente d'imposer à ces ateliers une organisation du travail en flux tendus. Cela rend la réalisation de la prime de rendement difficile. Pour certains, cela veut dire une perte de salaire qui s'ajoute à celle due au chômage technique.

Une partie de la maîtrise de mécanique, en plus d'appliquer la politique de la direction, ajoute son mépris et son arrogance, allant jusqu'à sanctionner plusieurs camarades pour « activité insuffisante », ce qui est un comble dans la situation actuelle de chômage technique. Et, cela a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, provoquant un premier débrayage d'une heure mardi 27 avril, auquel tout le personnel de production de la mécanique s'est joint.

La direction a accepté de recevoir une délégation le lendemain, délégation que nous avons appuyée d'un deuxième débrayage.

Pour le moment la situation en est resté là. Mais ces débrayages ont remis les pendules à l'heure et nous sommes nombreux à être conscients qu'il en faudra d'autres. En attendant, dans l'atelier de mécanique, toute une série de « sanctions » ont été données par les salariés aux deux agents de maîtrise concernés, sous forme d'affichages d'imitations « d'avertissements notifiés » à leur nom…

Correspondant LO

Mines de Potasse d'Alsace

3e SEMAINE DE GRÈVE TOURNANTE

Après les trois journées d'action début avril, l'intersyndicale des mines de Potasse d'Alsace a décidé d'appeler à des grèves tournantes par poste et par puits afin d'occuper l'entreprise Stocamine, filiale juteuse des MDPA, dirigée par des hauts cadres des mines et qui doit accueillir des déchets industriels « ultimes ». La grève tournante est très bien suivie, les mineurs contents de se retrouver tous ensemble derrière des syndicats unis bien que ceux-ci n'aient pas fait grand-chose pour en arriver là.

Mais, au-delà de ce premier sentiment, se pose aux mineurs les plus déterminés le problème de l'efficacité de leur mouvement. En effet, Stocamine emploie 18 salariés seulement (d'ancien mineurs reconvertis) et chaque jour de blocage lui coûte 150 000 F alors que les revendications des mineurs (garantie de l'emploi, du revenu, de la retraite) coûteraient 500 millions, ce que les directions de Stocamine et des MDPA se font un malin plaisir de rappeler. Du coup une minorité de mineurs, qui s'étaient retrouvés dans le Comité de Berrwiler à l'origine du mouvement, ont envie de faire mieux.

Pour certains, l'idée serait de se mettre en grève totale, pour d'autres et parfois les mêmes de s'adresser aux autres travailleurs de la région menacés de licenciements où tout simplement victimes de l'exploitation patronale, afin d'unifier leurs forces. Lors d'un vote dans une assemblée des mineurs sur un poste, une minorité non négligeable s'est prononcée pour multiplier les actions mais a finalement cédé au chantage à ne pas casser l'unité du mouvement, chantage venant notamment de militants CFDT s'appuyant sur les mineurs les moins déterminés.

Mais l'idée d'un tract diffusé par la minorité de mineurs la plus décidée et s'adressant aux autres travailleurs de la région leur proposant d'agir ensemble fait son chemin. et les heures d'occupation à Stocamine sont mises à profit pour discuter de tout cela.

Correspondant LO

France Télécom – Tours

LA COUPE EST PLEINE

Depuis plusieurs années à France Télécom, il n'est question que de restructurations, réorganisations de services, redéploiements, le tout assorti de nombre de suppressions d'emplois et d'une dégradation du climat et des conditions de travail. Et l'ouverture du capital en juin 1997, malgré les promesses de la gauche avant les élections, n'a rien arrangé… C'est ainsi que France Télécom a réalisé des bénéfices confortables en 1998 (15,2 milliards de francs) !

En janvier, deux nouveaux projets sont venus s'ajouter à cela, allant dans le sens d'une nouvelle aggravation. Tout d'abord un projet de passage aux 35 heures, accompagné de diverses attaques ayant trait à nos congés, avec l'annualisation du temps de travail ainsi qu'une flexibilité très large entraînant une diminution des compensations pour le travail du dimanche, etc.

Puis la direction a annoncé sa volonté de remettre en cause le système des primes dit « coutumier » : par le biais de la dégressivité et de la fiscalisation de ces primes (qui varient selon les agents entre 400 F et 2 000 F), elle s'apprête ni plus ni moins à diminuer le revenu d'un tiers du personnel environ (les métiers « techniques » : construction des lignes, etc.).

À Tours, malgré le mécontentement manifeste du personnel (actions diverses et manifestations depuis des semaines), la direction reste ferme sur sa position. Elle a même eu le culot d'affirmer que « *les régimes indemnitaires sont un frein à la mobilité* » – car, en même temps que notre pouvoir d'achat et nos conditions de travail se dégradent, il nous faut également être « mobiles », selon les vœux de la direction !

Excédés par ce mépris, nous avons décidé d'occuper la direction régionale depuis mardi 20 avril, jour et nuit. Depuis cette date, nous poursuivons cette grève avec occupation, y compris les week-ends, avec le soutien de la CGT et de SUD. Le mouvement est bien suivi : de 50 à 150 salariés selon les moments. Les assemblées générales quotidiennes le midi ont tendance à regrouper de plus en plus de collègues. Le moral est bon. Nous organisons toutes sortes d'actions, comme par exemple une cérémonie d'inauguration de la rue de la direction régionale, rebaptisée « boulevard des Indemnités », devant tous les médias pour l'occasion, etc.

Alors, si à ce jour les discussions avec la direction n'ont rien donné et qu'elle campe toujours sur ses positions, nous sommes bien décidés à camper aussi sur les nôtres : stop aux mauvais coups ! Stop aux suppressions d'emplois, aux restructurations ! Et nous ne voulons pas perdre un sou sur notre paye !

Cette fois, ça suffit ! Nous sommes engagés dans une action sérieuse et nous sommes décidés à ne pas lâcher ! D'autant que le mécontentement est le même dans tous les centres et que d'autres villes voient aussi des mouvements se développer (Poitiers, Limoges, Blois, etc.). La direction de France Télécom et le gouvernement (car l'État est toujours actionnaire majoritaire de France Télécom) pourraient bien cette fois récolter ce qu'ils ont semé !

Correspondant LO

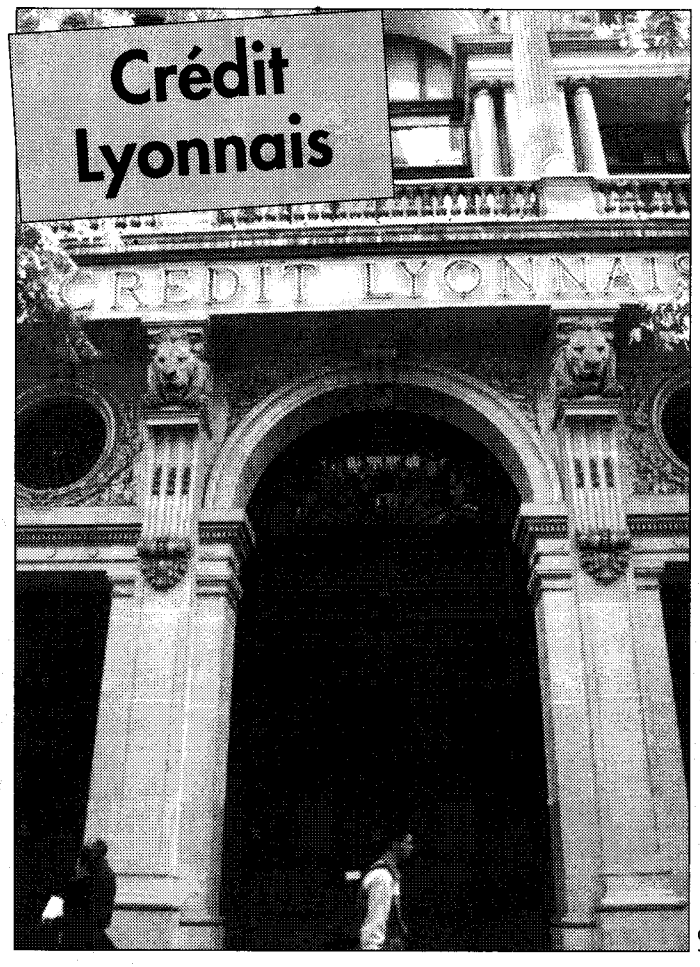

LO

DIX CANDIDATS S'INVITENT AUX aGAPes DE LA DIRECTION

C'est le 28 avril que les candidatures au GAP (Groupe d'actionnaires partenaires) du Crédit Lyonnais ont été déposées.

Ce GAP est en fait un « noyau dur » d'actionnaires, qui détiendra au total 33 % du capital de la banque, dans le cadre de la privatisation qui devait être bouclée en juin (si les conditions du marché boursier le permettent).

Dix prétendants qui se bousculent...

Ils sont dix à avoir présenté un dossier. Sept banques : le Crédit Agricole, les Banques Populaires, le CCF, Paribas, la Commerzbank (Allemagne), le Banco Bilbao Vizcaya (Espagne), la Banca Intesa (banque italienne, filiale à 26 % du Crédit Agricole).

On trouve aussi, parmi les candidats, deux assureurs, Allianz (via sa filiale AGF) et AXA. Enfin, il y a un industriel, le groupe de luxe LVMH, bien connu du Crédit Lyonnais, qui a largement soutenu son PDG, Bernard Arnault, dont le groupe n'est pas pour rien dans l'affaire du « trou du Crédit Lyonnais ».

Il est prévu deux tranches de participants, ceux qui possèderont de 4 à 10 %, et ceux qui détiendront moins de 4 %.

Comme c'était une condition pour pouvoir postuler, tous ont présenté au gouvernement des dossiers de « partenariat », concernant une ou plusieurs activités du CL. Par exemple, le Crédit Agricole, qui postule pour 10 % du capital, propose un partenariat dans le crédit à la consommation pour développer les affaires de la banque spécialisée Sofinco qu'il vient d'acquérir. Mais cela remettrait en cause l'association du CL avec Cetelem, filiale de Paribas.

Le Crédit Agricole souhaite aussi une participation commune dans d'autres services bancaires (affacturage, conservation de titres, gestion de trésorerie...).

Le CCF serait intéressé par le crédit bail avec sa filiale Loxxia.

... pour une mariée qui a encore de beaux restes.

On pourrait s'étonner de toutes ces candidatures pour une banque qui, il y a encore peu de temps, était considérée comme quasiment en faillite.

Mais il faut dire que tous les actifs douteux du CL ont été sortis de sa gestion, que l'Etat a largement renfloué (à coups de milliards) le « trou ». De plus, en cinq ans, la mise en place de trois plans de suppressions d'emplois a permis au CL d'en supprimer près de 9 000. Dans le même temps, et ce n'est bien sûr pas une coïncidence, la banque a renoué avec les bénéfices et a dépassé cette année le cap du milliard.

Alors, tous les requins de la finance sentent qu'il y a des affaires à faire. Ils peuvent d'ailleurs au passage remercier les gouvernements successifs, de gauche comme de droite. Ils ont renfloué le CL avec l'argent des contribuables, et sur le dos des salariés quand il faisait des pertes. Maintenant qu'il y a de nouveau des profits, ce sont des patrons privés qui vont pouvoir en profiter.

Des partenariats qui cachent des suppressions d'emplois à venir

Tous ces « partenaires » poursuivent une seule idée dans cette participation : en tirer du profit. Pour cela, un des moyens principaux est de peser sur les frais de personnel. C'est ce que vont leur permettre ces fameux partenariats. Car en fait, il s'agit d'activités qui existent déjà et qui vont être rapprochées, voire regroupées. Selon les termes des banquiers, cela devrait se traduire par des « économies d'échelle », c'est-à-dire des suppressions de postes qui s'ajouteront aux milliers déjà effectuées.

Et si, pour l'instant, il n'est pas encore question d'économies dans les réseaux d'agences, cela peut venir par la suite. Et ce, même s'il est dit, dans la presse économique, que le Crédit Agricole serait un « bon partenaire » pour le CL, car ils ne sont pas présents dans les mêmes secteurs géographiques.

Les préoccupations des patrons et du gouvernement, à l'opposé de celles des travailleurs

Le gouvernement doit étudier les proposition de chacun. Fin mai, les candidats choisis se verront indiquer le pourcentage minimal qui leur sera attribué. Une rencontre entre ces derniers et des responsables du CL sera organisée (sans doute pour la galerie, car qui peut imaginer que des rencontres n'ont pas déjà eu lieu). Les candidatures définitives seront confirmées fin juin.

Mais quels que soient les choix du gouvernement, pour nous, les salariés du CL, la seule chose qui compte est de ne pas être privés d'emploi. C'est cela qu'il nous faudra défendre face aux appétits des patrons désireux de faire toujours plus de profit.

Correspondant LO

GAMEX RAM (Limoges)

MÉCONTENTEMENT EN HAUSSE

À Gamex-Ram à Limoges, organisme d'assurance maladie obligatoire des non-salariés, artisans, commerçants, exploitants agricoles, c'est la décision de la direction de n'augmenter les salaires que de 0,74 % qui a été la goutte d'eau faisant exploser notre colère sur l'ensemble des conditions de travail.

En effet, dans tous les services, la charge de travail s'accroît constamment. Il y a eu une vague de licenciements en 1988, puis des licenciements isolés (faute professionnelle, arrêt maladie de six mois...). Et pourtant des propositions d'heures supplémentaires ont été faites, ce qui veut bien dire que du travail, il y en a.

Les centres en « sureffectifs » reçoivent des dossiers des centres en sous-effectifs (il y a plusieurs dizaines de centres en France et Outre-mer). Comment est donc calculé cet effectif ?

Le travail d'aujourd'hui est de plus en plus lourd. Pour finir les tâches quotidiennes, nous faisons du crédit d'heures, qui est de plus en plus difficile à récupérer.

Donc, le 26 mars, la majorité des salariés a suivi l'appel des syndicats (unis pour une fois) à débrayer dix minutes toutes les heures.

Nationalement, la mobilisation était du jamais vu. Certains centres ont agi pour la première fois, malgré les difficultés pour organiser ce débrayage. Nous avons remis ça le 29, puis le 30 et le 31. La direction restait muette. Le 1er avril, jour d'échéance des cotisations, nous avons fait grève 2h30, ce qui a entraîné la fermeture de certains centres et de grosses perturbations dans beaucoup d'autres.

La direction a alors fait savoir qu'elle acceptait de recevoir les organisations syndicales. Celles-ci ont demandé au personnel de suspendre le mouvement jusqu'à nouvel avis.

La direction ne cède rien sur les salaires. Elle accepte de discuter sur les conditions de travail, le calcul des effectifs, le déroulement de carrière et le passage aux 35 heures. Alors, ce n'est certainement pas fini car on sait bien que les discussions ne servent souvent qu'à lanterner les employés, et au plus à reculer les mauvais coups. Mais d'ores et déjà nous sommes satisfaits, contents d'avoir pu dire haut et fort notre ras-le-bol de travailler toujours plus, dans des conditions qui se détériorent, et d'avoir montré qu'il faudra compter avec nous.

Ministère Emploi-Solidarité (Paris)

Application des 35 heures

Les grévistes du nettoyage.

LO

AUBRY DOIT BALAYER DEVANT SA PORTE

Depuis plus d'une semaine, les ouvriers du ménage sont en grève à l'administration centrale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, contre le nouvel accord sur les 35 heures. Dès l'annonce de cet accord, nous avons senti la magouille de la part de notre employeur, la société Penauille.

En effet il stipule une réduction de 10 % du temps de travail de ceux qui sont déjà à temps partiel ! Alors que nous souhaitons quasiment tous au contraire travailler plus ! Comment peut-on vivre avec 2 200 ou 4 400 F par mois ? Et ces 10 % se traduisent par quelques minutes en moins le matin et quelques minutes en moins le soir : autant dire rien. D'ailleurs l'employeur se préparait à nous laisser les mêmes places, sans embaucher !

Par contre cette réduction d'horaire lui permet d'obtenir les subventions, ce qui explique son obstination.

Pour faire passer la pilule, une prime dégressive est instaurée. Résultat : le salaire ne diminue pas, mais à chaque augmentation du taux horaire, la prime diminue et le salaire reste bloqué. Et ceci pendant 3 ans, alors que depuis 4 ans, nous n'avons pas eu la moindre augmentation de salaire, si bien que nous nous retrouvons tous au SMIC.

Sept ans de blocage des salaires, c'est trop et nous revendiquons une hausse de salaire de 15 %. De plus, en baissant nos horaires de 10 % pour les temps partiels, le patron nous fait perdre le bénéfice de l'augmentation du taux horaire dû au passage aux 35 heures. Et c'est autant qui va dans sa poche.

Les couloirs du ministère se remplissent de vieux papiers et de détritus, il va devenir difficile d'entrer dans certaines toilettes. Mais le personnel du ministère est majoritairement solidaire, comme l'a montré la pétition de 1 000 signatures.

Et c'est notre arme la plus sûre, car il faut obliger le ministère à refuser les subventions tant que nous n'avons pas satisfaction.

SNECMA – Corbeil (Essonne)

35 heures sauce patronale
DES TRAVAILLEURS DÉCIDÉS À SE BATTRE

La direction de la SNECMA a ouvert des négociations à propos des 35 heures. Comme ailleurs, les propositions patronales visent essentiellement à limiter la réduction d'horaires, à obtenir des compensations financières et à introduire encore plus de flexibilité. Quelques débrayages ont eu lieu. Très influente sur le groupe, la CFDT de Corbeil s'appuie sur le flou des propositions patronales pour appeler à «*ménager les cartouches*»!

Les prétentions de la direction sont déjà très impopulaires parmi les salariés. La direction veut supprimer au moins 200 postes de travail au total sur la SNECMA maison mère (800 départs pour 600 embauches). Elle ne parle que d'horaire à l'année et, sur ce terrain, ne donne que dix jours de congés pour solder les 35 heures! Et d'annoncer qu'elle imposera les semaines au cours desquelles ces jours de congés pourront être pris. Tout comme elle souhaite imposer les jours de la semaine «*où ils ne pourront pas être pris* (comme) *les mardis et jeudis*». Elle évoque la nécessité d'étendre les équipes de week-end et, pour les plus de 45 ans en équipe, parle de jours capitalisés pour partir plus tôt à la retraite (ce qui a bien fait rire lors des heures d'information syndicales la semaine dernière). Ensuite, petit chantage avec les anciens en disant qu'ils ne pourront partir en préretraite dans les deux ans qui viennent qu'à la condition que les salariés et les syndicats acceptent ses propositions pour les 35 heures! Enfin, pour couronner le tout, elle annonce «*une modération salariale pour les trois années à venir*»!

Jeudi 22 avril, en pleine période de congés scolaires pour la région parisienne et malgré la tiédeur des syndicats, plusieurs centaines de salariés (plus de 700 au total) ont encore débrayé une heure et défilé dans les ateliers lors de l'action du matin. Le soir, les syndicats appelaient seulement en fin de poste! Cette semaine, un nouveau débrayage de 500 salariés a de nouveau eu lieu.

Les ouvriers en équipe se sentent particulièrement concernés. Depuis 1984, date de la dernière réduction du temps de travail (RTT), ils ne travaillent que 5 heures le vendredi. Il leur a semblé tout naturel que cette nouvelle RTT se traduise par une journée libre un vendredi sur deux pour les salariés en 2x8 et deux vendredis sur trois pour ceux en 3x8. Et cette revendication, les ouvriers la défendent à chaque nouvelle action. Ceux qui font l'horaire normal sont, pour l'instant, assez peu mobilisés, le sentiment dominant étant qu'ils ne seront pas ou peu touchés par les mesures de la direction.

Les deux syndicats CGT et CFDT, majoritaires à Corbeil, parlent d'embauches. Mais pour la direction, c'est prêcher dans le désert. D'embauches, elle ne veut pas en entendre parler. Mais de débauches, oui! Bien que la SNECMA soit une entreprise encore nationalisée qui regorge de profits (72 000 F par salarié en 1998), on voit bien que le gouvernement est à plat ventre devant le patronat puisque, même là, il laisse faire les suppressions d'emplois!

Pour le moment, rien n'est encore joué. Surtout si la minorité combative qui ne veut pas entendre parler d'annualisation réussit à entraîner le reste des salariés.

Correspondant LO

Fonderie de Vernon (Eure)

UNE CRAPULERIE DE CATERPILLAR

Le 23 avril, les administrateurs provisoires de la Fonderie de Vernon ont annoncé le licenciement de 148 salariés des Fonderies sur 309, et de 30 salariés d'ATVS (entreprise sous-traitante) sur 60 personnes à l'effectif. Il n'y aurait que 15 FNE.

La Fonderie de Vernon, qui produit des moteurs de gros engins, travaille à 89% pour Caterpillar. Les commandes permettraient à l'usine de tourner jusqu'à la fin de l'année 1999.

L'entreprise est composée de plus de 250 ouvriers, pour la plupart peu qualifiés, dont beaucoup de travailleurs immigrés. Près de la moitié du personnel est âgé de 46 à 55 ans; 40% du personnel a plus de 20 ans d'ancienneté. Les travailleurs licenciés partiraient avec le minimum légal.

La Fonderie, qui a appartenu de 1974 à 1994 au trust Caterpillar, a été cédée il y a cinq ans à l'entreprise American Bailey.

Entre 1988 et 1998, la production a augmenté alors que les effectifs sont passés de 644 à 315 personnes suite à quatre séries de suppressions d'emplois. Le dernier «plan social» qui date de janvier 1996 a consisté à «externaliser» la maintenance (par la création d'ATVS), le garage et le nettoyage. Puis, par une note interne du 21 décembre 1998, le directeur général. William Drake avertit le personnel de «*pertes d'exploitation s'élevant à 230 millions de francs*» et dépose le bilan 48 heures avant Noël. La société ATVS fait de même.

Depuis quatre mois que l'emploi est menacé, les représentants syndicaux des Fonderies ont sollicité Caterpillar pour que le volume de commandes soit augmenté. Les employés des Fonderies ont obtenu le soutien de salariés des entreprises Caterpillar de Rantigny et de Gosselie en Belgique qui se sont joints à eux pour distribuer des tracts à la population. Ils sont intervenus au conseil municipal, ont saisi le préfet et la députée, mais le projet de fermeture demeure.

Et la seule chose que proposent aussi bien Jean-Claude Asphe, maire RPR, que Catherine Picard, députée PS, c'est de demander de l'argent à l'État pour «accompagner» les licenciements et combler les dettes de l'entreprise.

Ainsi il s'agit encore de faire payer les contribuables au lieu de faire payer Caterpillar, un des premiers groupes mondiaux qui a fait 20,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1998. Le magazine *L'Usine Nouvelle* du 18 mars 1999 écrit d'ailleurs que, prévoyant des profits moindres pour 1999, l'entreprise se «*prépare donc à réduire production et effectifs et à fermer des usines aux États-Unis, en Amérique latine et en Europe.*»

Pourtant, entre 1993 et 1998, les dividendes versés par action ont été multipliés par près de dix!

Alors il est plus que temps d'imposer l'interdiction des licenciements.

INSEE

LES RATÉS... ET LES RÉUSSITES DU RECENSEMENT

L'INSEE n'a pu cacher les ratés du recensement et la presse s'est fait l'écho de la grogne des 3 600 délégués et 115 000 agents recenseurs, sous-payés, travaillant à la tâche avec des contrats ne donnant pas droit aux ASSEDIC, et effectuant un surcroît d'heures de travail non rémunérées.

Les délégués, employés par l'INSEE et chargés d'encadrer le travail des agents recenseurs, demandaient une requalification de leur contrat temps partiel en temps plein et une prime de 10 000 F. Évidemment, l'INSEE a tout fait pour les diviser en négociant région par région, et catégorie par catégorie: délégués de zone rurale, urbaine, etc. mais elle a finalement dû lâcher des compensations financières non négligeables, par exemple un rattrapage de 9 300 F brut, à Paris, et de 6 700 F à Orléans.

Les agents recenseurs (AR), quant à eux, se battent toujours pour obtenir une prime de 3 000 F et la revalorisation des bulletins (ils sont payés au nombre d'imprimés remplis). Face à leurs revendications, l'INSEE et les mairies – leur employeur officiel – se renvoient la balle. A l'issue d'une assemblée réunissant 300 AR de la région parisienne, ils ont tenté de se coordonner et ont organisé plusieurs rassemblements, notamment au siège de l'INSEE le 16 avril et devant la mairie de Paris le 27.

Dans certaines communes, les agents recenseurs ont commencé par mener des luttes au niveau local. Ainsi à Ris-Orangis, dans l'Essonne, lors d'une réunion avec leurs déléguées début avril, les agents recenseurs décidaient de traîner pour rendre leurs bulletins et d'aller rendre une visite impromptue à Thierry Mandon, le maire PS, pour lui apporter une pétition réclamant une prime de 3 000 F et un contrat de travail, non établi jusqu'ici.

Le 9 avril, pendant que certains d'entre eux surveillaient les entrées de la mairie, une vingtaine d'AR montaient au bureau du maire. Après avoir tenté de s'éclipser, ce dernier promit que les contrats seraient prêts le lendemain et qu'il leur téléphonerait au sujet de la prime.

Le lendemain, les AR solidaires refusèrent de signer un contrat antidaté qui ne parlait pas de prime. Ils ne cédèrent pas non plus au chantage de la DRH qui déclarait qu'une avance sur salaire ne serait payée qu'à ceux qui signeraient dans les deux jours. Sans nouvelles du maire le 15, ils retournèrent le voir, toujours à une vingtaine. Le maire les caressa alors dans le sens du poil, déclarant qu'il était prêt à les aider... en écrivant à l'INSEE car la mairie n'avait pas d'argent. Les AR se retrouvèrent le surlendemain sur le marché de Ris-Orangis pour faire signer une pétition de soutien à la population, qui recueillit 280 signatures en trois heures et même le soutien intéressé des conseillers de l'opposition et du PS. Lundi matin, la mairie, où on leur prédisait auparavant qu'ils pourraient «s'asseoir sur leur prime», leur a finalement accordé une prime de 1 500 F.

Contents de leur réussite, les agents recenseurs de Ris restent solidaires du mouvement national. Un nouveau rendez-vous était fixé le 6 mai à La Sorbonne.

LE HAVRE

LE 1er MAI AUX ACH

Aux Ateliers et Chantiers du Havre (ACH) le meeting du 1er mai a eu lieu, à l'appel de la CGT. La fête s'est tenue dans un chantier sur lequel pèse la menace de fermeture et où 2 500 travailleurs pourraient se retrouver sans travail. Déjà 250 travailleurs ont quitté le chantier.

Les travailleurs havrais sont venus nombreux apporter leur soutien aux travailleurs des ACH. La fermeture du chantier risquerait d'entraîner la fermeture ou des réductions d'effectifs dans les entreprises sous-traitantes ou associées comme la réparation navale.

Pourtant, de l'argent, il y en a aux ACH. Tessendier ou Delmas, qui est actionnaire à 32%, ont empoché les profits pendant des dizianes d'années. Bolloré, actionnaire principal de Delmas, roule sur des milliards de bénéfices. Il n'a pas mis un centime pour sauver les ACH. Et s'il faudrait réquisitionner les entreprises qui font des bénéfices et qui licencient, c'est particulièrement vrai aux ACH où il faudrait ouvrir les livres de comptes!

Ce n'est pas aux travailleurs des ACH de faire les frais de la course aux profits des Bolloré et autres. Et ils estiment que la «rue des Chantiers» doit bien rester celle des Ateliers et Chantiers du Havre!

Avril 1919

La révolte des marins de la mer Noire

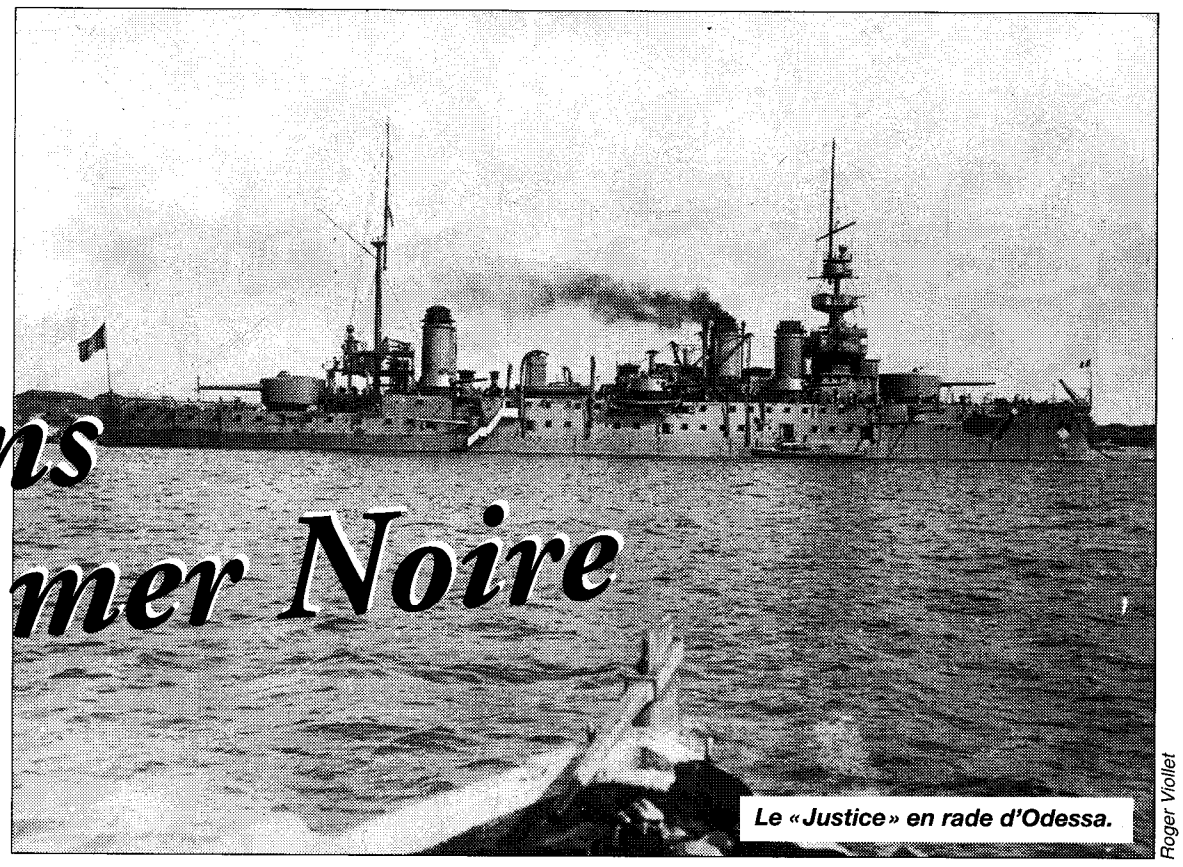

Le «Justice» en rade d'Odessa.

Roger Viollet

La mutinerie des marins français de la mer Noire, en avril 1919, secoua toute la flotte militaire envoyée combattre la Révolution russe. En refusant de tourner leurs armes contre les bolcheviks, en se solidarisant avec la cause des ouvriers russes, les marins mirent en échec l'intervention impérialiste de la bourgeoisie française contre la jeune république des Soviets. Cette révolte des marins de la mer Noire s'inscrit ainsi dans l'histoire du mouvement ouvrier comme un symbole de solidarité et d'esprit internationaliste.

La Première Guerre mondiale avait pris fin le 11 novembre 1918. Mais après avoir signé la paix entre elles, les puissances impérialistes se retrouvèrent coalisées pour écraser par les armes le jeune Etat ouvrier.

L'intervention impérialiste contre la révolution russe

Avant même la fin de la guerre, les impérialismes français et anglais se partagèrent en grand secret des zones d'influence en Russie. A la France devaient revenir la Bessarabie, l'Ukraine et la Crimée, riches en mines et en usines ; aux Britanniques, l'Arménie, la Géorgie, le Kurdistan et le Caucase pétrolifère. Pour empêcher les Soviets d'occuper le vide créé par le départ des Allemands, Clémenceau, président du Conseil français, proposa aux Alliés un plan général pour «*réaliser l'encerclement économique du bolchevisme et en provoquer la chute*». L'objectif de l'intervention militaire était d'établir un cordon sanitaire autour de la Russie révolutionnaire, d'étouffer l'économie soviétique et d'isoler l'Europe de la contagion révolutionnaire.

Ainsi les puissances impérialistes occidentales équipèrent de pied en cap les armées blanches contre-révolutionnaires. Elles soutinrent leurs efforts de guerre en envoyant des corps expéditionnaires à Mourmansk, en Ukraine, au Caucase, en Crimée. Dès la fin de l'année 1918, les troupes françaises reçurent pour ordre d'occuper militairement les ports de Sébastopol et d'Odessa, appuyant l'armée de Dénikine qui combattait les bolcheviks, tandis que l'escadre navale française mouillait dans le port de Sébastopol.

Première vague de révolte

Très vite, l'intervention des puissances impérialistes trouva des opposants. Elle devint impopulaire en France, où les grèves massives se multiplièrent, comme parmi les troupes engagées sur le terrain. «*Nous ne sommes pas en guerre contre les Russes ; nous voulons rentrer en France*» répétaient les soldats français. Les marins lisaient les journaux pacifistes, comme *La Vague* ou *Le Journal du peuple*, ainsi que les discours des députés socialistes contre l'intervention impérialiste en Russie. Tracts et journaux clandestins édités par les bolcheviks contribuèrent à éveiller leur conscience. A Odessa, une jeune militante française, l'institutrice Jeanne Labourbe (qui fut fusillée le 1er mars 1919 par les autorités militaires françaises), avait dès la fin de l'année 1918 commencé un travail internationaliste au sein du corps expéditionnaire français. Las de la guerre qui s'éternisait, sensibles à la propagande révolutionnaire des bolcheviks, soldats et marins finirent par se révolter contre leurs officiers, contre cette guerre qui n'était pas la leur.

Les premiers soulèvements affectèrent les troupes terrestres. En février, le 58e régiment d'infanterie refusa de combattre à Tiraspol, à ce moment-là aux mains des bolcheviks. En mars, deux compagnies du 176e régiment d'infanterie refusèrent d'exécuter un ordre d'attaque à Kherson où l'armée rouge avait le soutien de la population. La marine française bombarda la ville et causa de nombreuses victimes civiles. Sous la conduite du commandement français, des soldats grecs se livrèrent à d'innombrables atrocités contre la population. Mais en avril, le 19e régiment d'artillerie à Odessa et des sapeurs du 7e génie levèrent la crosse en l'air et refusèrent de combattre. Ils fraternisèrent avec les révolutionnaires russes. La révolte atteignit son apogée à la mi-avril lorsqu'elle gagna la flotte.

En Roumanie, à Galatz, le chef mécanicien André Marty (qui adhéra ensuite au Parti Communiste), l'un des chefs de la rébellion, projeta de s'emparer du torpilleur *Protet*, d'enfermer les officiers et de rallier les bolcheviks. Découvert et accusé de contacts avec les révolutionnaires roumains en vue d'empêcher l'intervention française contre la Russie, il fut aussitôt arrêté. La mutinerie s'étendit comme une traînée de poudre aux autres bâtiments de l'escadre française en grande partie concentrée dans le port de Sébastopol.

Quelques jours plus tard, une protestation éclata sur le cuirassé *France*. Les officiers procédèrent à l'arrestation des matelots. Promptement libérés par un équipage mutiné, les marins élirent des délégués, hissèrent le drapeau rouge en chantant *L'Internationale*. Ils exigèrent le retour en France de l'escadre. L'équipage du cuirassé *Jean-Bart* vint prêter main-forte aux mutins. Le vent de la révolte souffla sur celui du *Justice*. Les marins du *France* manifestèrent dans les rues de Sébastopol et fraternisèrent avec les bolcheviks avant d'essuyer les salves des mitrailleuses du corps expéditionnaire grec cantonné dans la ville et des tirailleurs sénégalais débarqués du *Jean-Bart*. Devant Odessa, un comité de marins en révolte qui contrôlait le *Waldeck-Rousseau* exigea la délivrance de Marty et le retour en France.

Face à la mutinerie qui gagnait toute l'escadre français, l'état-major militaire fit évacuer le corps expéditionnaire de Crimée et donna l'ordre aux navires de faire route vers la France. Cependant, loin de s'éteindre, la révolte se propagea aux bâtiments de la flotte cantonnée en Méditerranée. Une seconde vague de mutineries, en juin 1919, toucha la marine française à Toulon, à Brest, à Bizerte, en Grèce (sur le *Guichen* où Charles Tillon, quartier-maître mécanicien, fut l'un des meneurs). Celle-ci s'étendit jusque dans le Pacifique sur le croiseur l'Estrée en rade de Vladivostock.

La répression contre les mutins

Contrecarrés dans leurs plans impérialistes, l'état-major militaire et la bourgeoisie française firent payer cher aux mutins leur solidarité avec la Révolution russe. Tous furent rapidement déférés devant un Conseil de guerre. Des soldats du 74e génie furent condamnés à la peine de mort ; d'autres comme André Marty à vingt ans de travaux forcés. En tout, il y eut 5 condamnations à mort, 95 années de travaux forcés, 120 ans de travaux publics et 336 de détention.

Le Parti Socialiste et la CGT de Léon Jouhaux refusèrent d'apporter leur soutien aux mutins de la mer Noire. Cependant, un Comité de défense des marins vit tout de même le jour. Une amnistie partielle, en 1919, toucha les seuls condamnés à la prison militaire. Le jeune Parti Communiste, né en décembre 1920 lors du Congrès de Tours, prit le relais et s'engagea résolument dans une campagne d'amnistie pour les mutins condamnés. Pour populariser l'amnistie, le Parti Communiste présenta les candidatures de mutins de la mer Noire sur ses listes aux élections. André Marty fut élu au Conseil municipal de Paris et l'élection aussitôt annulée. Ces élections offraient l'occasion d'organiser meetings et manifestations en faveur de l'amnistie. En juillet 1922, le gouvernement accorda l'amnistie à tous les mutins... sauf à André Marty. Dernier marin emprisonné, il fut enfin libéré de la centrale de Clairvaux un an plus tard.

Ainsi en 1919, la tentative d'intervention de l'impérialisme français contre la jeune république soviétique fit long feu. Lassitude des marins mobilisés depuis de nombreuses années, indignation face aux souffrances et aux brimades subies à bord, dégoût d'une guerre contre les populations civiles russes furent à l'origine des mutineries du corps expéditionnaire français en Crimée. Mais l'ampleur de ces mutineries fut sans conteste aussi le résultat de l'action des militants révolutionnaires. Lénine écrivait à propos des mutins : «*Les noms des marins de la mer Noire sont liés, dans la France entière, au souvenir de la Révolution russe ; les ouvriers français savent que ceux qui sont à présent au bagne, dans leur pays, se sont mutinés dans la mer Noire pour ne pas être les bourreaux des ouvriers et des paysans russes*».

René CYRILLE

Dans deux semaines
Les 22, 23 et 24 mai
LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE
à Presles (Val-d'Oise)

Cette année, la fête de Lutte Ouvrière se tiendra à trois semaines des élections européennes dans lesquelles Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire présenteront une liste commune pour faire entendre la voix des travailleurs. Placée sous le signe du refus de l'Europe des financiers ainsi que du refus des licenciements, du chômage et de la misère, cette fête sera également l'occasion de dénoncer l'intervention de l'OTAN dans les Balkans. Elle prendra donc un sens politique particulier.

Mais la fête de Lutte Ouvrière, c'est aussi un grand rassemblement populaire dans un cadre agréable avec, pour le prix de la carte d'entrée, l'accès à des spectacles permanents. Il y a aussi des jeux pour les petits et les grands, des animations, des spécialités culinaires, des expositions scientifiques, des cinémas, etc.

Durant ces trois jours, dans une ambiance chaleureuse et fraternelle, chacun pourra également échanger des idées, des expériences, rencontrer des militants de notre courant et en profiter pour discuter du contenu à donner aux luttes à venir pour s'opposer à la politique du patronat et du gouvernement, mais aussi des moyens à mettre en œuvre pour transformer réellement la société, de l'actualité du communisme aujourd'hui.

Alors rendez-vous à Presles très prochainement, à la fête de Lutte Ouvrière !

DES SPECTACLES PERMANENTS

sur le Grand Podium, au Théâtre de Verdure, à Jazz City, au Cabaret, à la Guinguette

Dans le cadre de la campagne commune à l'élection européenne de Lutte Ouvrière et de la Ligue Communiste Révolutionnaire

ALLOCUTIONS D'ARLETTE LAGUILLER ET ALAIN KRIVINE

GRAND PODIUM

Samedi 22 mai

Les PAPARASITES Chansons françaises revisitées
LAS PATATAS ESPANTADAS
Quintet latino-ragga-musette
CHANSON PLUS BIFLUORÉE
Spectacle d'humour et de parodies

Dimanche 23 mai

ERICK MANANA Chanteur malgache
PIERRE PERRET
dans son nouveau tour de chant
Richard GALLIANO - Michel PORTAL DUO
Jazz
P18 Collectif franco-cubain

Lundi 24 mai

Anne PEKOSLAWSKA
Spectacle de chansons «Tout feu, tout femme»
IDIR Chansons kabyles
L'ANGE VERT Rock celtique

POUR VENIR À LA FÊTE

Nombre de départs collectifs, en car ou en train, sont organisés depuis des villes de province pour se rendre à la fête de Lutte Ouvrière. Voici les rendez-vous de départ communiqués par nos camarades locaux :

NORD
- FOURMIES : Dimanche 23 mai à 6 h 30, devant la gare SNCF
- LAON : Dimanche 23 mai à 7 h 45, devant la gare SNCF
- SOISSONS : Dimanche 23 mai à 8 h 30, devant la gare SNCF

CENTRE
- ORLEANS : samedi 22 mai à 8 heures, parking Centre commercial Emile Zola (rue E. Zola)
- BOURGES : samedi 22 mai à 5 h 45, parking du Centre nautique
- VIERZON : samedi 22 mai à 6 h 30, parking du stade Robert Baran
- LIMOGES : samedi 22 mai à 5 heures, parking du Parc des Expositions
- CHATEAUROUX : samedi 22 mai à 6 h 30, parking de l'Escale
- CLERMONT-FERRAND : samedi 22 mai à 7 heures, à la gare routière

OUEST
- Le MANS : Samedi 22 mai à 7 h 45, au jet d'eau, place des Jacobins.
- ANGERS : Samedi 22 mai à 8 heures, place La Rochefoucault.
- NANTES : Samedi 22 mai à 7 heures, Haluchère.
- ST-NAZAIRE : Samedi 22 mai à 6 heures, place de la Gare.
- LORIENT : Samedi 22 mai à 5 h 30, Cité Allende
- VANNES : Samedi 17 mai à 6 heures, gare SNCF
- ST-BRIEUC : Samedi 22 mai à 6 heures, Place de la Liberté.
- RENNES : Samedi 22 mai à 7 h 30, parking de la piscine Brequigny
- BREST : Samedi 22 mai à 4 heures, Gare SNCF
- POITIERS : Samedi 22 mai à 6 heures, aux Arênes
- CHATELLERAULT : Samedi 22 mai à 6 h 30, devant la Mairie
- TOURS : Samedi 22 mai à 7 h 45, gare routière

EST
- REIMS : Samedi 22 mai à 7 h 15, parking Clairmarais derrière la gare SNCF.

Train :
Des places de train sont réservées au départ des villes de MONTBELIARD, BELFORT, MULHOUSE, STRASBOURG, NANCY et METZ. Se renseigner auprès des militants.

DEUX CINÉMAS PERMANENTS

A la fête on trouvera deux cinémas, auxquels la carte d'entrée donne accès, comme à tout le reste de la fête. Parmi les films programmés, nous pouvons déjà citer : *Je suis né d'une cigogne* de Tony Gatlif, proposé en avant-première à la fête, ainsi que *Gadjo Dilo* du même réalisateur ; *La vie rêvée des anges* d'Erick Zonka ; *Ça commence aujourd'hui* de Bertrand Tavernier ; *Vénus beauté (Institut)* de Tonie Marshall ; *My name is Joe* de Ken Loach ; *Vivre au paradis* de Boulem Guerdjou ; *Central do Brazil* de Walter Salles ; *Une minute de silence* de Florent Emilio Siri ; *Pas vu, pas pris* de Pierre Carles ; *Train de vie* de Radu Mihaileanu et *Les Géants* de Sam Miller.

CHAPITEAUX SCIENTIFIQUES

Sous le chapiteau tournant

Cette année, le spectacle audiovisuel abordera l'histoire de la médecine. *MÉDECINE : DE LA MAGIE VERS LA SCIENCE, ou quelques-unes des étapes qui ont permis de commencer à donner une explication rationnelle là où il n'y eut longtemps que religion.*

Sous le chapiteau des expositions

Vous trouverez une librairie consacrée aux sciences, un espace réservé aux débats avec des personnalités, une cafétéria et bien sûr des expositions : Plantes alimentaires et évolution des société / L'homéopathie, pilules de sucre et poule aux œufs d'or / Après Dolly, faut-il avoir peur des clones ? / et d'autres encore…

THÉATRE DE VERDURE

Samedi

NEW DECLIC Zouk
CHERIBIM Musique yiddish et des Balkans
B-CARMEN Blues et rock
LA BANDE A BONO Jazz-funk
FREDERICK STEENBRINK
Chanson française
LOUIS et LES COTON-TIGES
Chansons de cabaret
CHEVANCE Chansons rock acoustiques

Dimanche

TRI LUERN GLAZ Trad-rock celtique
JO LIQUEUR ET SES BIBINES
Ragga-rock-musette

Lundi

GOGO BANGO Chanson groove et reggae
RICKY NORTON Rock'n roll années 50-60
PUR MELANGE Rock ethnique

CABARET

CHANSONS FIN DE SIECLE
Variations pour voix et piano sur le thème d'Yvette Guilbert
DE BARALLON Blues français
BLEU CERISE Chansons bigarrées à l'eau de vie

Également parmi nous pour animer la fête

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME
«Rouge cœur», un siècle d'histoire en chansons
JACQUES THIERREE et MICHELINE
les troubadours de Barbarie

Achetez vite votre carte d'entrée

La carte d'entrée coûte 70 F sur place pour les trois jours, et 60 F pour une seule journée. Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 45 F seulement.

20 % DE REDUCTION AVEC LES BONS D'ACHAT QUE VOUS ACHETEZ D'AVANCE

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête. A ne pas manquer.

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes :
LUTTE OUVRIERE – BP 233
75865 PARIS CEDEX 18
Chèques : à l'ordre de LUTTE OUVRIERE

PARIS : VENIR À LA FÊTE

Cars gratuits

Un service d'autocars gratuits fonctionne en permanence, de Paris-Porte de la Chapelle à la fête et retour. Les départs de la Porte de la Chapelle ont lieu :
• le samedi de 11 h 30 à 23 heures • le dimanche de 8 heures à 22 heures • le lundi de 8 heures à 20 heures

En train

Pour venir à la fête, départ gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers, arrêt Presles. (gare à 15 minutes de la fête)

Fête de Lutte Ouvrière à Marseille

Dimanche 9 mai à partir de 11h 30

Parc de Valabre à GARDANNE

à partir de 11h, navette gratuite de la gare routière de Marseille-St-Charles et de la gare de Gardanne

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995